

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Ce qu'il faut d'abord chercher...

Nos cultures viennent d'être en partie ravagées par le gel. Beaucoup d'espoirs sont déçus. Des récoltes qui s'annonçaient magnifiques sont anéanties ou gravement compromises.

Une épreuve nouvelle s'ajoute à tant d'autres qui déjà désolaient notre peuple. Nos vigneronniers en particulier, au bout de leurs forces économiques, voient la vendange de 1950 en partie faite.

Qui ne serait pas attristé devant des dommages qui prennent la forme d'une catastrophe ?

C'est le pain quotidien qui va manquer sur la table de tant d'honnêtes et modestes travailleurs, et cela vous serre le cœur.

Ce sont les visites du préposé aux poursuites qui vont se multiplier.

Si le nombre des faillites a passé en un an de 727 à 926 et celui des concordats homologués de 95 à 165, qu'en sera-t-il au bout de cette année de misère ?

Le gouvernement a immédiatement tenu une séance extraordinaire pour étudier cette situation nouvelle et prendre des mesures utiles pour réparer le mal dans la mesure du possible. Ce geste l'honore.

Nous espérons que le Grand Conseil, qui va se réunir, ne se perdra pas en vaines palabres, en polémiques déplacées, en interventions qui ne sentent que la cabale, comme ce fut malheureusement le cas à la dernière session. Le peuple n'est plus du tout décidé à en faire les frais, et il n'admettra pas qu'on prolonge des sessions uniquement pour satisfaire des passions politiques qui ne riment vraiment plus à rien aujourd'hui.

Nous espérons que, faisant preuve d'esprit de solidarité, ceux qui sont épargnés viendront en aide à ceux que le désastre a frappé davantage. Plus l'épreuve est dure et plus le cœur doit être généreux.

L'épreuve est là. Il s'agit de la surmonter courageusement. Les difficultés n'ont jamais épouvanté que les lâches.

Il s'agit aussi, mais en nous plaçant sur un plan supérieur, de tirer une leçon.

A ceux qui se révoltent ou se plaignent, il nous est permis de poser une petite question. Notre peuple fait-il ce qu'il devrait faire pour attirer la bénédiction de Dieu et pour éloigner sa malédiction ?

Sans vouloir jouer à l'interprète infallible des desseins de Dieu, nous ne pouvons oublier que, souvent, dans la Sainte Ecriture, les malheurs temporels sont donnés comme des châtiments et la prospérité comme une récompense. Il ne faudrait pas affirmer que cela se réalise toujours, puisque Dieu peut avoir d'autres vues, mais il ne faudrait pas non plus nier que c'est maintes fois le cas, écrit quelque part Mgr Besson.

Après le péché originel, Dieu lança la malédiction sur la terre...

Cette malédiction ne s'acharne-t-elle pas depuis quelque temps sur notre terre valaisanne ? Sécheresses successives, inondation, mévente des fruits et des vins... et ces jours derniers ces angoissantes nuits de gel !

N'avons-nous rien à nous reprocher ?

Ne faut-il pas au contraire reconnaître qu'il y a dans notre pays un gros relâchement quant à la sanctification du jour du Seigneur ? pour ne citer que ce devoir.

Peut-on décemment s'étonner de ce que la main du Tout-Puissant n'empêche pas

toujours les fléaux de sévir quand on voit comment on profane le dimanche et quand le libertinage s'étale avec tant d'audace ?

Du jour que l'Eglise appelle saint on en a fait le plus souillé, le plus prostitué. Il se commet le dimanche plus de fautes, plus de turpitudes et plus de crimes que pendant tous les autres jours de la semaine.

Nous avons ici même protesté, l'année dernière, contre l'abus que l'on fait du jour du Seigneur.

Dans un secteur du canton que l'on peut facilement parcourir d'un bout à l'autre en moins de quinze minutes à bicyclette, pendant trois mois de suite, il y eut un seul dimanche sans kermesse et sans bal !

Cette année, on poussa l'audace jusqu'à organiser un match de reines, le saint jour de Pâques. Les cloches appelaient encore les fidèles à communier à la joie de la résurrection quand déjà résonnaient dans les rues les sonnaillles des paisibles quadrupèdes.

Si Dieu existe, il est évident qu'il ne doit pas se contenter d'édicter des préceptes. Il désire peut-être aussi qu'il soit obéi... et si la verge est nécessaire pour qu'il se fasse comprendre, pourquoi ne l'emploierait-il pas à l'occasion ?

L'Evangile rappelle fort justement : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste vous sera DONNE par surcroît.

Ne sommes-nous pas en train de faire exactement le contraire dans notre pays ? Courir après l'accessoire, et négliger l'essentiel. C'est peut-être pour cela que nous n'obtenons plus même l'accessoire.

Un sérieux redressement s'impose quant à la sanctification du dimanche. Nos autorités doivent veiller à ce que le jour du Seigneur redevienne un jour saint.

Peuple chrétien, dirons-nous avec Mgr Besson, accepte en esprit de réparation les calamités, dont la Bonté divine, d'ailleurs, saura toujours te dédommager, recueille-toi, repens-toi, fais pénitence, convertis-toi et ne perds pas courage. Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu et savent le lui montrer.

C.



L'ancien conseiller national vaudois
Me Charles Gorgérat

vient de mourir des suites d'un accident d'automobile à Lausanne. Le défunt était âgé de 71 ans et avait présidé pendant des années des institutions de notre pays.

Sion

Un très beau dimanche avec la Société d'Histoire du Valais Romand

Les membres de cette utile Association, se retrouvaient en nombre et en qualité, pour leur 52me assemblée, dans la cité séduisante. Le temps lui-même, regrettant ses sautes d'humeur des jours précédents, s'était fait lumineux et chaud. C'est dire avec quelle joie chacun apprécia les rayons caressants du soleil en ce dernier dimanche d'avril.

La séance du matin eut lieu à l'Hôtel de la Plan-ta, aimablement mis à la disposition des amis de l'histoire par M. et Mme Blanc. Un public de choix — et fait réjouissant — rehaussé par la présence des élèves de l'Ecole normale des Filles, emplissait la grande salle de cet hôtel accueillant.

Dans une brillante introduction dont il a le secret, le distingué président de la SHVR, M. le Chne Dupont-Lachenal, eut pour chacun des mots agréables. Sans préambules inutiles, il commenta brièvement la situation de la société depuis la dernière assemblée, rappela le souvenir des disparus. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Nous apprenons avec plaisir que de nombreux membres viennent grossir les rangs et combler les vides inévitables. Ces nombreux adhérents sont reçus chaleureusement. Puissent-ils rester fidèles et dévoués et encourager dans leur milieu, leurs amis et connaissances à faire partie de notre groupement.

M. le Dr André Donnet, le distingué autant qu'érudit directeur des Archives et de la Bibliothèque cantonale, enthousiasma les auditeurs par sa communication fouillée, précise, bien charpentée ayant pour thème « St-François de Sales au sacre d'Hildbrand Jost, à Sion, en 1614 ». Ce travail a par ailleurs déjà été publié dans la revue d'Histoire ecclésiastique suisse en 1949. Néanmoins, pour la plupart des membres de la SHVR cette communication était inédite. Il est impossible en une simple chronique de relever les détails de ce travail important. Je me contente d'en transposer quelques brefs commentaires et j'ose espérer que M. Donnet ne m'en voudra pas pour les impairs inévitables.

Adrien II de Riedmatten était très lié avec St-François de Sales. En apprenant la promotion d'Hildbrand Jost au siège de St-Théodule, en novembre 1613, le Saint s'empressa d'adresser ses félicitations au nouvel élu. Ces sentiments furent réciproques puisque Hildbrand fit parvenir par l'Abbé de St-Maurice une lettre à St-François pour lui présenter ses très cordiales salutations. Par une lettre du 22 février 1614 l'évêque de Genève assura l'évêque de Sion de sa sympathie et lui promit un dévouement fidèle, s'offrant même pour la consécration ou n'importe quel service, l'assurant de son amitié. L'évêque s'empressa d'accepter cette offre en l'invitant de prendre part à sa consécration, dans l'espoir de conférer avec lui sur « l'entier rétablissement de la religion » en Valais.

M. Donnet re'ate ensuite le voyage et la cérémonie du sacre qui eut lieu le 7 décembre. L'Abbé de St-Maurice officia en qualité de second prélat assistant, tandis que le prélat consécrateur fut l'ancien Archevêque de Vienne Gribaldi que St-François de Sales rejoignit à Evian. L'évêque de Genève prononça l'allocution d'usage qui fit une forte impression sur ce peuple qui n'avait jamais vu prêcher un évêque revêtu pontificalement. La chronique relate également que les Valaisans banquetèrent copieusement comme le voulait l'usage... St-François de Sales quitta Sion le 12 décembre, après un séjour d'une semaine.

L'exposé de M. Donnet fut salué de vifs applaudissements et son auteur mérite des compliments bien sincères pour sa brillante contribution à l'histoire de notre pays, aidé intelligemment par M. Grégoire Ghika, lui aussi collaborateur de première force.

Le programme prévoyait encore un autre travail d'actualité. Son auteur M. l'architecte Alphonse de Kalbermatten, retenu chez lui par la maladie, se fit remplacer par son fils, M. Henri de Kalbermatten. Brillamment conçu, ce travail avait pour sujet « la cathédrale de Sion ».

Je ne puis qu'effleurer succinctement cet exposé qui mériterait les honneurs de la publication. Pour l'instant je remercie l'auteur de m'avoir permis de puiser dans ses notes !

L'origine de la construction d'une église cathédrale du Diocèse de Sion doit sans doute remonter à la fin du VIe siècle, c'est-à-dire après le trans-

fert du siège épiscopal d'Octodure à Sion. Il est probable que cette première église fut construite sur la colline de Valère afin d'être à l'abri de l'invasion et de l'incursion des lombards qui vers cette époque traversèrent les Alpes et ravagèrent une grande partie de la vallée du Rhône. La première mention qui est faite de l'église de Sion se trouve dans un recueil intitulé « le livre de Val d'Illiez » écrit au XVIIe siècle par Jean Jodoc de Quartéry. Ce livre nous apprend également l'incendie de la cathédrale de Sion vers l'an 1010.

L'Abbé Gremaud dit que les documents historiques font complètement défaut jusque vers 1168, époque où l'on constate l'existence de deux églises ; celle de Valère et celle de Sion. Toutes les deux furent desservies par les Chanoines du Chapitre épiscopal et dédié à Sainte Marie. Dès la fin du XIIe siècle, les deux églises figurent sous les dénominations de cathédrale supérieure et de cathédrale inférieure.

... La cathédrale fut détruite par des incendies au XIVe siècle. De style roman, elle fut réédifiée en style gothique comme le prouvent les traces des arcs qui se trouvent encore dans la façade et les petites baies de l'ancien chœur et qui devaient éclairer la crypte.

Les traces des deux incendies de 1403 et de 1418 sont restées très apparentes dans la tour ; les pierres du couronnement ont été calcinées et les façades Est-Sud et Nord sont encore actuellement noircies par la fumée qui sortait des bafes du beffroi.

Il fallut reconstruire. La reconstruction des murs fut décidée en 1450. Ce fut sous l'épiscopat d'Henri Aspertin que ces travaux furent probablement entrepris.

Pour cette opération coûteuse, un appel fut adressé à la générosité du clergé et des fidèles du diocèse et l'évêque Jost de Silinen envoya des quêteurs même dans divers pays d'Europe. Dès lors, la nouvelle église s'éleva à trois nefs en voûtes en arcs d'ogive. Sur les clés de voûte des croisées d'ogive de la nef centrale partant du clocher se trouvent trois dates de construction : 1496, 1497, 1499.

Mgr Imesch, dans les « Blätter aus der Walliser Geschichte » en parlant de la cathédrale de Sion et de l'Etat de la construction en 1511 dit : « Enfin après bien des efforts l'église est achevée jusqu'au chœur qui est jusqu'à ce jour resté incomplet ».

... En 1947, Mgr Bieler reprit l'agrandissement de la cathédrale de Sion.

Ce gros œuvre a été mis en chantier en 1947-48. La cathédrale reprend sa place, après les travaux exécutés et dont les plans furent soigneusement étudiés par le bureau de MM. de Kalbermatten, architectes. Il reste encore beaucoup de choses à faire pour achever cette restauration et cet agrandissement. Tout cela viendra...

M. Henri de Kalbermatten fut très applaudi, car cette recension fut bien étudiée, détaillée. Elle permit à chacun des auditeurs de mieux comprendre la longue et belle histoire de notre cathédrale.

Je ne m'attarderai pas sur le déjeuner copieux et servi dans toutes les règles de la vraie gastronomie par les maîtres de céans Mme et M. Blanc.

L'après-midi réunit à nouveau tout le monde pour la visite de la cathédrale sous la direction très compétente de M. Henri de Kalbermatten et M. le président Dupont-Lachenal fit les honneurs (Fin en sixième page.)

CASINO-ETOILE Martigny

Mardi, mercredi, jeudi : TINO ROSSI, dans son premier grand film pollier

„MARLENE“

Dès vendredi :

JEANNE D'ARC

Atelier de réparations pour stylos toutes marques. Remplissages de stylos à bille.

SERVICE RAPIDE

Pierre Ricterle papeterie, Sion

Le 35^e festival des Musiques Conservatrices du Centre

Célébration de la beauté, de la puissance et de la fraternité conservatrices

Une manifestation en tous points réussie

(De notre envoyé spécial M. J.-L. Pitteloud)

Nous avons lu dans un récent numéro du « Con-fédéré » un entrefilet qui nous a vivement amusé : « Le gel, disait cet organe humoristique, vient de causer à notre économie cantonale des dégâts qui prennent la proportion d'un désastre. Les populations sinistrées, qui sont en particulier celles de la région où se trouvent la plupart des fanfares devant participer au festival de Vex, sont dans une sombre inquiétude ou une noire désolation.

On se demande, dès lors, s'il sied que dimanche à Vex les conservateurs et leurs chefs se réunissent non seulement pour célébrer les beautés du régime, projeter des lueurs éclatantes sur l'avenir du canton, mais se livrer à des réjouissances des yeux, de l'esprit et... de l'estomac. Si oui, alors, que les orateurs mettent l'accent sur la solidarité et la fraternité. »

— Voyez-vous ça !

Ne vous en déplaie, Messieurs du parti radical, il sied que nos musiciens qui ont été à la peine, pendant de longs mois, soient à l'honneur une journée. Il sied que les conservateurs et leurs chefs puissent fraterniser. Il sied et il est même admirable qu'après une catastrophe comme celle qui vient de frapper le Valais, toute une population se réunisse pour proclamer la suprématie de l'art sur le matériel et témoigner de sa foi en l'avenir et de sa confiance en son gouvernement.

Et l'on se demande si le parti radical est bien qualifié pour recommander aux orateurs de mettre l'accent sur la solidarité et la fraternité. Un récent festival pourrait nous en faire douter.

Faites ce que je dis...!

Oui, Messieurs, le festival de Vex a été une réussite sur tous les points. Et tous ceux qui ont participé à cette manifestation toute de dignité et d'optimisme en garderont un souvenir ineffaçable.

LA RECEPTION

Dès 9 heures, vingt sociétés de musique, en ordre parfait, faisaient leur entrée dans la coquette bourgade de Vex. Le temps était magnifique, les décorations flamboyantes et la population locale applaudissait à tout rompre les belles phalanges précédées de leurs demoiselles d'honneur.

On servit le vin d'honneur. Puis M. Favre, président de la commune de Vex, dans un discours de belle envolée, salue tous les participants et leur souhaite bienvenue et réussite. L'orateur, vivement applaudi, félicite les agriculteurs valaisans pour le beau courage qu'ils montrent face au gel qui vient de les frapper.

Les fanfares se groupent ensuite pour l'exécution du morceau d'ensemble, une nouvelle marche de Roethlisberger intitulée « Valais-Centre 1950 ».

Après cette production, M. Vaudan, président de la Fédération des musiques, prend la parole et procède à la distribution des médailles et des diplômes de vétérans. Nos premières félicitations vont aux deux vaillants pionniers qui accomplissent leur 50^e année d'activité musicale : MM. Ernest Vernay, de l'« Avenir » de Saxon, et Henri Gaillard, de la « Concordia », Ardon. Nos compliments aussi aux autres vétérans, dont voici la liste.

LISTE DES MEMBRES AYANT 20 ANS D'ACTIVITE ET 35 ANS D'AGE

La « Persévérante », Plan-Conthey : Fumeaux Paul, Fumeaux Jean, Vergères Camille, Rapillard Oscar, Duc Maurice.

« L'Avenir », Chamoson : Crittin Raymond. « Edelweiss », Orsières : Darbellay Adrien. « La Lyre », Saillon : Fumeaux Aloys, Bertholet Albert.

« Rosablanc », Nendaz : Glassey Ernest, Pitteloud Ernest. « Concordia », Bagnes : Fellay Louis.

LISTE DES MUSICIENS AYANT 30 ANS D'ACTIVITE ET 45 ANS D'AGE

« Echo des Glaciers », Vex : Pitteloud Camille. « Union Instrumentale », Leytron : Cheseaux Hermann, Besse André, Gay Aristide, Gaudard Joseph, Lantermoz Louis, Michellod Louis.

« L'Avenir », Chamoson : Caruzzo Camille, Posse André, Michellod Rémy, Favre Luc. « Concordia », Bagnes : Masson Albert, Vaudan Jules.

« L'Avenir », Saxon : Oberon Jules, Vernay Ephyse, Delaloye Louis, Fellay Albert, Oberon Georges, Michellod Louis, Mayencour Armand. « Cécilia », Ardon : Gaillard Marius, Delaloye Albert, Delaloye Antoine, Gaillard Henri fils, Delaloye Auguste, Brocard Claude, Gaillard Albert.

« Echo du Catogne », Bovernier : Sarrasin Joseph, Sarrasin Marcel, Sarrasin Léon, Michaud André, Chambovey César.

« Rose des Alpes », Savièse : Roten Edouard, Debons Camille, Debons Emilien, Dubuis Joseph. « L'Avenir », Fully : Caillet Félix, Roduit Camille.

« Echo des Diablerets », Aven-Conthey : Papilloud Camille, Putallaz Daniel, Roh Jules, Papilloud Emile, Roh Placide.

« Concordia », Vétroz : Fumeaux Oscar, Fumeaux Emile, Favrod Jean.

« Union Instrumentale », Liddes : Darbellay Georges, Dorsaz Ernest, Lattion Ephyse.

« La Lyre », Saillon : Cheseaux Alfred. « Rosablanc », Nendaz : Glassey Alphonse, Mariéthod Charles.

« Concordia », Bagnes : Vaudan Maurice. « La Lyre », Saillon : Joris Jules, Roduit Philibert, Raymond Eugène, Thurre Ernest, Fumeaux Albert.

« Stephania », Sembrancher : Masson Louis, Pittier Maurice, Hagen Marius, Tamarcaz Paul, Emonet Louis, Delasoie Luc, Ribordy Cyrille, Vernay Ferdinand, Puipe Louis, Ribordy Armand.

C'est ensuite au tour de M. Henri Gaillard, secrétaire de l'Association valaisanne de récompenser les fidèles servants de la musique. Il décore MM.

VETERANS FEDERAUX :

35 ANS D'ACTIVITE MUSICALE

Masson Albert, « Concordia », Bagnes. Pitteloud Camille, « Echo des Glaciers », Vex.

VETERANS CANTONAUX :

25 ANS D'ACTIVITE MUSICALE

« Cécilia », Ardon : Frossard Jean. « Concordia », Bagnes : Bruchez Maurice, Deléglise Marcel, Fellay Joseph, Fellay Léon, Gaillard Francis, Luisier Maurice, Vaudan Antoine. « Avenir », Chamoson : Posse Henri. « L'Avenir », Fully : Roduit Jules. « L'Avenir », Saxon : Bruchez Charly, Maret Robert.

Et le cortège se reforme en direction de l'église paroissiale où a lieu le service divin. Au cours de la messe, célébrée par M. le curé Pannatier, Mgr Grand prononce un magnifique sermon sur le thème de l'amitié. L'Office chanté par le chœur mixte de Vex, est encore rehaussé, à l'offertoire, par une production de la fanfare la « Persévérante » de Plan-Conthey, dirigée avec brio par M. Etienne Fumeaux et qui exécute le « célèbre largo » de Haendel.

Le cortège se reforme et toute la population applaudit chaleureusement les vingt fanfares qui se dirigent, en musique, vers la place de fête où les attend un excellent banquet préparé par le chef Brunner.

LA FETE

C'est alors le début de la partie oratoire et musicale. M. Henri Fragnières, promu major de table, ouvre les feux. Il félicite la fanfare L'« Echo des Glaciers » pour son excellente organisation et met l'accent sur l'importance de la manifestation.

« Un festival des musiques conservatrices, ajoute l'orateur, favorise l'établissement et la consolidation de contacts précieux, d'amitiés solides, de confiance réciproque entre autorités, chefs politiques et citoyens défendant un même programme politique et social.

C'est un lieu de rencontre extrêmement propice où il nous est donné de pouvoir retremper nos énergies, raffermir notre moral et notre confiance, prendre conscience de nos forces et les regrouper, de telle sorte que nos luttes politiques prochaines soient plus fructueuses que jamais. »

M. Fragnières salue ensuite les personnalités présentes dont, entre autres : M. Henri Carron, président du Grand Conseil ; M. le conseiller d'Etat et conseiller aux Etats Maurice Troillet ; M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud ; MM. les conseillers nationaux Antoine Favre, Paul de Courten et Joseph Moulin, MM. Cyrille Michelet, vice-président du Grand Conseil ; Maurice de Torrenté, préfet du district de Sion et président du parti conservateur valaisan ; André Germanier, juge cantonal ; Sierro, préfet du district d'Hérens ; Pre Delaloye, juge instructeur du district de Monthey et président du parti conservateur du Bas-Valais ; Henri Chappaz, avocat, président du groupe conservateur du Bas au Grand Conseil ; Albert Papilloud, avocat, préfet du district de Conthey ; Jean-Jérôme Roten, avocat, sous-préfet du district de Sion ; Adelphe Salamin, avocat, président des Jeunesses conservatrices du Valais romand ; de nombreux députés et présidents de communes, etc., etc...

Le major de table — qui se révèle parfait — annonce ensuite le discours de M. Cyrille Pitteloud, président du Conseil d'Etat valaisan.

Le magistral discours de

M. le conseiller d'Etat Pitteloud

Messieurs les magistrats,
Chers amis des fanfares conservatrices,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai toujours considéré comme une véritable faveur pour un membre de notre Gouvernement cantonal de pouvoir, à l'occasion d'une fête comme celle à laquelle nous avons le plaisir d'assister, s'adresser directement à ses concitoyens.

Ce plaisir est, pour moi, plus vif que jamais, puisque le Festival de cette année a lieu dans ma commune d'origine et dans mon district, que j'ai eu l'honneur de représenter au Grand Conseil durant 13 ans et au Conseil d'Etat depuis tantôt 22 ans.

Ma satisfaction est complète puisque je me trouve en présence de l'élite conservatrice de notre canton.

Au nom de mes collègues conservateurs du Conseil d'Etat, et en mon nom, je vous apporte aujourd'hui le salut le plus cordial et le plus chaleureux. A ce salut s'ajoute l'hommage de reconnaissance que mérite le magnifique travail de vos sociétés pour la défense de nos principes et de notre idéal politique et pour assurer l'avenir de notre petite patrie valaisanne.

Avant d'aborder les différentes questions que je veux traiter devant vous, laissez-moi exprimer au nom du Gouvernement toute la sympathie que celui-ci éprouve à l'égard de nos concitoyens si cruellement frappés par le gel catastrophique de ces dernières nuits. Le peuple valaisan tout entier est de cœur avec ceux qui ont vu disparaître, en l'espace de quelques heures, les fruits de leur labeur et de leurs fatigues.

Le Conseil d'Etat a chargé son Département de l'agriculture de procéder à une enquête sur l'étendue des dégâts et, dans l'extrême limite de ses possibilités, malheureusement bien réduites, il fera tout son devoir à l'égard de ses concitoyens si brutalement atteints par ce lamentable désastre.

NOUS VIVONS EN CE MOMENT UNE PERIODE DIFFICILE ET AGITEE

Nos adversaires politiques en profitent pour adresser de violents reproches au Conseil d'Etat et au parti conservateur, dans leur presse, et surtout dans leurs assemblées politiques, comme celle qui s'est tenue dimanche dernier à Sion.

Le gouvernement conservateur, proclamation-ils, a pratiqué une vraie politique de gaspillage et de prodigalité. Le canton a une dette de plus de 65 millions de francs, ce qui rend sa situation financière inquiétante et dangereuse. Où donc ont passé les deniers de l'Etat et comment peut-on justifier une dette de cette importance ?

Il suffit, pour répondre à cette question, de jeter un coup d'œil sur les immenses progrès réalisés en Valais durant ces dernières décennies.

CES PROGRES,

PERSONNE N'OSERAIT LES NIER

Dans le domaine de l'agriculture branche essentielle de notre économie nationale

Il va de soi que les transformations de notre plaine, — laquelle fait l'admiration de tous ceux qui ne sont pas aveuglés par un esprit partisan — n'ont pas pu s'opérer sans un effort extraordinaire et des sacrifices extrêmement lourds.

Dans les seules améliorations foncières réalisées en Valais durant les périodes de 1921 à 1939 et de 1940 à 1948, il a été dépensé de 1921 à 1939 Fr. 19,900,000.—, ce qui correspond à un subside cantonal de Fr. 5,900,000.—, et de 1940 à 1948 Fr. 44 millions 300,000.—, égal à un subside de l'Etat de Fr. 12,500,000.—.

La dépense totale du Service des Améliorations foncières, pour ces deux périodes, est donc de Fr. 64,200,000.— correspondant à une subvention du canton de Fr. 18,400,000.—.

Rappelons à ce propos que, pendant la guerre, le Valais a fait un effort énorme pour augmenter sa production agricole et contribuer ainsi à l'approvisionnement du pays, et qu'aujourd'hui, frappé de façon particulièrement brutale par la crise viticole et le gel, il nourrit le ferme espoir de voir le Conseil fédéral et les cantons confédérés ne pas l'oublier au moment où sera soumis au peuple suisse le statut du vin si impatiemment attendu.

Dans le domaine des moyens de communication et de la lutte pour l'eau et contre l'eau

Notre canton a également consenti de lourds sacrifices pour le développement et l'entretien de son réseau routier.

La construction de routes reliant la montagne à la plaine a sorti de nombreux villages et hameaux de leur isolement et permis à la main d'œuvre de ces villages de descendre travailler en plaine, qui manque souvent de bras. En dehors de ces constructions de routes de montagne exécutées par le Service des améliorations foncières, le Département des travaux publics a dépensé de 1920 à 1949, pour la construction et la correction de route, chemins muletiers, l'endigement des rivières et des torrents, la construction de canaux d'assainissement et pour le Rhône, un montant total de Fr. 70,188 mille 582.—, montant sur lequel l'Etat a versé une subvention de Fr. 21,885,464.—, et pour l'entretien de ces mêmes ouvrages, Fr. 29,395,092.—, l'Etat intervenant lui-même pour Fr. 24,872,466.—.

Pour les deux seuls départements que ces travaux concernent et pour ces seuls postes de leurs budgets, il a aussi été dépensé, durant les trois der-

nières décennies, plus de 65 millions de francs, c'est-à-dire presque l'équivalent de la dette actuelle de l'Etat.

Dans le domaine social et de l'hygiène publique

Notre canton a été à l'avant-garde dans la question des allocations familiales accordées à tous les fonctionnaires, employés et ouvriers, ainsi qu'aux membres du personnel enseignant, exemple de nature à faire comprendre au peuple valaisan la nécessité d'accepter la loi sur le paiement de telles allocations à tous les salariés, loi qui sera soumise à la votation populaire les 3 et 4 juin prochains.

Les sanatoriums pour adultes et pour les enfants, l'Institut du Bouveret, l'Asile de Malévoz, l'achat et l'aménagement de la Colonie pénitentiaire de Crêtejongue, le subventionnement des hôpitaux, infirmeries et préventoriums lui ont occasionné des dépenses se chiffrant par de nombreux millions.

Dans le domaine de l'instruction

où le Valais, malgré tout ce que peuvent en dire des détracteurs impénitents, fait très bonne figure, l'Etat n'a pas ménagé les sacrifices pour l'enseignement primaire qui compte 800 écoles, pour nos écoles d'agriculture qui comptent parmi les meilleures de la Suisse, pour nos trois collèges et nos 10 écoles de commerce, enfin pour le développement de l'enseignement ménager et surtout pour la formation professionnelle des 1700 apprentis, initiatives qui nous ont valu le précieux appui et les chaleureux compliments, pour l'enseignement ménager, des inspectrices fédérales, et, pour la préparation de nos futurs artisans et gens de métier, de l'Office fédéral compétent.

ET POURTANT

LE VALAIS EST UN CANTON PAUVRE

Toutes ces œuvres d'intérêts général, tant de fois reconnues et même proclamées par nombre de nos adversaires politiques valaisans au Grand Conseil et dans les manifestations publiques, le Valais les a réalisées bien qu'il soit un canton pauvre ; il les a réalisées, bien qu'il doive supporter certaines charges fort lourdes et qui ne pèsent pas du tout, ou dans des proportions réduites, sur le budget de cantons financièrement et économiquement beaucoup plus favorisés.

La preuve que notre canton est pauvre est démontrée entre autres par le fait que, pour l'impôt de Défense nationale, il ne paye que Fr. 15.— par habitant, alors que certains cantons confédérés paient jusqu'à Fr. 90.— par habitant.

Nous sommes en réalité tout au bas de l'échelle des cantons suisses, du point de vue de nos possibilités financières. Nous avons un canton biligue, ce qui augmente singulièrement nos dépenses administratives, nos frais d'instruction, etc...

D'autre part, le Valais doit lutter pour et contre l'eau, lutter contre les avalanches et les inondations, endiguer ses torrents et ses rivières, et son Rhône ; il doit lutter contre la sécheresse, assurer l'irrigation de ses prés et de ses vignes, assainir sa plaine, construire et entretenir un réseau routier énorme, un nombre d'écoles hors de proportion avec sa population, mais que les conditions topographiques rendent indispensable, toutes dépenses que n'ont pas des cantons riches et à population très dense.

Et l'on s'étonne, avec les moyens limités dont il dispose, que le Valais ait dû contracter des dettes !

Si l'on veut être de bonne foi et que l'on compare notre dette à celle de beaucoup d'autres cantons et à celle de nombreuses communes, on doit convenir qu'elle n'a rien d'extraordinaire.

QUI A VOTE LES DEPENSES ?

Qui a, d'autre part, voté les dépenses ainsi que les emprunts dont résulte notre dette ?

C'est le peuple et le Grand Conseil pour les emprunts, et ce dernier pour les dépenses qu'il a souvent poussées plus loin que ne le proposait le Conseil d'Etat.

Et parmi les députés quels sont ceux qui ont proposé ces augmentations ? Ce sont des députés de tous les partis, en particulier ceux qui, la veille, se lamentaient sur le déficit du budget ou des comptes de l'Etat, et qui, le lendemain, montaient par leurs propositions, motions ou interpellations à l'assaut de la Caisse cantonale.

Aujourd'hui encore, sont déposées, sur le bureau du Grand Conseil, une quarantaine de motions et interpellations qui, presque toutes, occasionneraient de nouvelles dépenses à l'Etat si elles étaient acceptées. Et par qui ont-elles été déposées ? Par les députés de tous les partis.

LE REFUS DE LA LOI ET DU DECRET DES FINANCES

Dans le but d'obtenir une plus grande justice fiscale, d'amortir au plus tôt la dette du canton et de continuer dans la voie du progrès, afin de faire face aux nouvelles dépenses inévitables, spécialement à celles destinées à lutter contre le chômage et à remplir toutes les autres obligations de caractère social, d'aider et soutenir ceux qui en ont besoin, le Conseil d'Etat a soumis à la votation populaire une loi et ensuite un décret des finances, qui ont été refusés.

Beaucoup s'en sont réjouis : bien moins nombreux déjà sont ceux qui s'en réjouissent encore.

LES CONSEQUENCES DU REJET DE LA LOI ET DU DECRET

« Notre canton est ruiné ! il est saigné à blanc ! » s'est écrié M. Camille Crittin, lors de son discours réquisitoire au Festival radical de dimanche dernier.



Non, M. Crittin, un canton de 150,000 habitants n'est pas ruiné parce qu'il a 65 millions de dettes, dont on doit déduire les 40 millions d'actif qui figurent à son bilan.

Ce qui est vrai, par contre, c'est que le refus par le peuple de la loi et du décret des finances a diminué ses recettes d'environ 3 millions 500 mille francs, et qu'un sérieux ralentissement s'impose dès lors de façon inéluctable dans sa marche en avant.

En face de cette impossibilité de maintenir les ressources fiscales accordées jusqu'ici à l'Etat, des sacrifices seront nécessaires, qui atteindront plus ou moins tout le monde.

Encore une fois, cela est profondément regrettable car, si notre canton a fait beaucoup, malgré sa puissance financière fort réduite, ce qui reste à faire est encore immense.

LES TACHES PRESSANTES

Pour ne mentionner que quelques-unes des tâches qui sollicitent de façon pressante l'attention des pouvoirs publics, citons :

Dans le domaine de l'agriculture, les remaniements parcellaires si nécessaires pour une exploitation rationnelle de notre sol, la continuation des travaux destinés à l'irrigation de notre vignoble, de nos vergers et de nos prairies, la lutte contre la tuberculose du bétail, les améliorations foncières, la création de nouvelles laiteries, l'aide aux agriculteurs dans la gêne, etc., etc.

Dans le domaine de la circulation. De tous côtés, des cris d'alarme s'élevaient au sujet de l'état de notre réseau routier, dont l'entretien et l'amélioration sont appelés à jouer un rôle important dans le développement de notre industrie hôtelière et de notre tourisme, lesquels ont, en Valais, une importance économique particulière.

Dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène publique. Il est urgent de mettre au point, avec ou sans les compagnies d'assurances, la question de l'assurance incendie obligatoire, pour que nous ne donnions plus le spectacle affligeant que constitue l'appel à la charité confédérale. chaque fois qu'un sinistre ravage un de nos villages ou de nos hameaux. La lutte contre le feu doit également avoir comme résultat que chaque village et chaque hameau soit muni de installations et hydrants indispensables et ravitaillé en même temps en eau potable qui manque encore dans beaucoup d'endroits.

Enfin, dans le domaine de l'instruction, il y a urgence d'améliorer de nombreux locaux scolaires qui ne sont pas dignes de ce nom, et d'en construire de nouveaux afin de sauvegarder la santé de nos enfants.

ET MAINTENANT, ON SE DEMANDE : QUE VA FAIRE LE CONSEIL D'ETAT ?

Evidemment, il va remettre sur le métier la préparation d'une nouvelle loi des finances.

Sa tâche ne sera pas facile. Elle devra, en effet, tenir compte, entre autres, du sort qui sera fait par le peuple suisse au programme financier fédéral, lequel aura sur les dépenses et les ressources des cantons une répercussion très considérable.

Le gouvernement va s'efforcer, d'autre part, de comprimer les dépenses partout où ce sera possible, en particulier en continuant la réorganisation administrative, qui est une œuvre de longue haleine, et dont les effets, par la force des choses, ne se feront sentir que graduellement.

Il ne faut d'ailleurs pas attendre des miracles de cette réorganisation, car, s'il y a quelques branches gourmandes qu'il faudra couper dans notre appareil administratif, celui-ci est en général modeste, comme l'a relevé l'expertise, à laquelle vient de procéder à ce sujet un institut spécialisé, ainsi qu'une étude de cet appareil comparé à ceux des cantons dont les conditions se rapprochent le plus des nôtres.

Quoi qu'il en soit, l'effort en vue de réduire nos dépenses dans ce domaine devra être continué, comme d'ailleurs, dans l'extrême mesure des possibilités, la réduction des dépenses de l'Etat.

MAIS IL FAUT DE TOUTES FAÇONS, QUE LA VIE CONTINUE...

Une période de ralentissement de l'action de l'Etat dans les différents domaines intéressant notre vie nationale, ralentissement rendu nécessaire par les récents votes populaires, ne saurait cependant signifier un arrêt complet.

Il est des tâches, incombant à la communauté, qui ne peuvent pas attendre. Je me borne à citer, à titre d'exemple, les travaux urgents que nécessite l'état de notre réseau routier et de nos bâtiments scolaires. Il importe surtout de pouvoir lutter contre le chômage, dont un grand nombre d'ouvriers ont gravement souffert, en particulier au début de cette année.

Le Conseil d'Etat devra donc, après le vote des 3 et 4 juin prochains sur le programme financier fédéral, lequel, je le répète, aura une très grande répercussion sur notre situation financière, établir le programme des travaux urgents à exécuter et proposer les moyens de réaliser ce programme.

Et, comme le refus de la loi et du décret des finances a diminué les recettes de l'Etat d'environ 3 millions 500 mille francs, et, par conséquent, ses possibilités de subventionner des travaux pour près de 10,000,000 de francs, il va de soi que ce programme, à soumettre à la ratification populaire, devra prévoir les recettes correspondantes aux dépenses proposées.

Il est évident, en effet, que l'Etat ne pourra donner qu'à la condition de recevoir lui-même.

Gardons notre confiance en l'avenir. Nous ne voulons pas méconnaître les graves difficultés de l'heure présente : elles nous atteignent cruellement. Nous ne voulons cependant pas nous laisser abattre, mais les aborder courageusement de face.

Au cours de sa longue histoire, notre pays a connu des crises encore plus graves que celle que nous traversons, et il les a surmontées grâce au courage et au patriotisme de nos ancêtres. Sachons nous montrer dignes d'eux et que le salut de notre petit Etat soit notre loi suprême.

M. Pitteloud quitte la tribune sous un tonnerre d'applaudissements et M. Fragnières félicite chaleureusement ce magistrat qui pendant plus de 20 ans au Conseil d'Etat a accompli une magnifique tâche non seulement comme chef des départements qu'il a dirigés et qu'il dirige encore mais aussi comme homme d'Etat dans le sens plein du terme.

Le deuxième discours de la fête est celui de M. le conseiller national Antoine Favre. Avec son éloquence coutumière l'orateur débute en se demandant s'il convenait de célébrer ce festival alors que

notre pays passe par de si cruelles épreuves. Il n'hésite pas à répondre affirmativement.

Les paroles enthousiastes de M. le conseiller national Favre

Nous les donnons ici quelque peu en résumé, regrettant vivement de ne pouvoir toutes les transcrire :

« Nous ne sommes pas venus à Vex pour gémir, mais pour manifester l'union de nos esprits et de nos cœurs, pour envisager virilement le présent et l'avenir.

Il y a deux façons de considérer les difficultés économiques : chercher la solution rationnelle, humaine, des problèmes qu'elles soulèvent ; ou bien exploiter l'inquiétude des citoyens pour en tirer un profit politique.

La crise de la viticulture a sa cause essentielle dans l'erreur fatale que l'autorité fédérale a commise en abandonnant le contrôle du prix du vin au moment où il s'imposait le plus, puis, en présence de la hausse irréfutable des prix, en ouvrant les écluses de l'importation.

Tandis que les plus dévoués et les plus compétents des nôtres élaborent un statut du vin destiné à normaliser la production et l'écoulement de nos produits, d'autres accomplissent leur œuvre de démoralisation et de démolition. On abuse de la bonne foi de nos concitoyens dans la question viticole, comme on le fit l'automne dernier à propos des projets financiers.

Le vin se vendait mal l'été dernier. Un propagandiste communiste nous vint du canton de Vaud. Il apportait la formule magique : on conclura de magnifiques marchés avec l'Europe de l'Est et la vigne valaisanne sera sauvée !

Son patron Nicole intervint, le mit en garde contre un tel bluff. On ne parlera plus de vendre nos vins à l'URSS ni aux démocraties populaires.

Mais Nicole donna, lui, la solution. Ecoutez-le : il faut décréter monopole d'Etat en Valais tout le trafic commercial des vins ; le gouvernement valaisan a, en ses mains, l'autorité nécessaire et les moyens financiers à disposition !

Vous voyez ça : un monopole valaisan comme moyen pour faire écouler nos produits hors du canton !

Tels sont nos sauveurs...

L'activité exercée en Valais par les dirigeants du parti du travail n'est qu'imposture ; leur action économique n'est qu'une forme camouflée de captation des sentiments et des suffrages d'honnêtes citoyens dans des fins de politique communiste.

Nos citoyens chrétiens se laisseront-ils tromper par les hommes d'un parti dont le chef, Nicole, revenu de Sofia dûment décoré par les pendeurs de Petrof, n'hésitait pas à énoncer le but premier du Kominform : éliminer l'influence de l'Eglise catholique en Occident. Accepteront-ils de prendre comme aliment spirituel (!) le journal du parti du travail qui écrivait récemment : « Il est évident que la haute hiérarchie de l'Eglise catholique tend à se servir de la religion comme d'un vulgaire paravent derrière lequel elle prépare avec ses alliés capitalistes yankees le crime le plus abominable de tous : la guerre ».

Mais, poursuit M. Favre, vous allez voir prochainement ceux-là même qui ont refusé à l'Etat les moyens financiers indispensables à la marche normale des services publics, lui demander, mieux : exiger la couverture intégrale, par la caisse de l'Etat, de tous les dommages causés par les intempéries.

Refus des recettes, exigences toujours plus grandes de dépenses, tel est le produit de leur génie politique !

Le gouvernement ne peut pas demander à la collectivité d'assumer la responsabilité des dommages résultant des caprices de la nature, mais il ne peut pas abandonner à leur détresse ceux que les épreuves des dernières années avaient déjà plongés dans l'angoisse et que le désastre qui vient de fondre sur le pays risque de priver du nécessaire. Nous le prions de prendre, sans attendre les conseils des démagogues, toutes les mesures économiques et financières, sociales et fiscales qui doivent exprimer la solidarité profonde de l'ensemble de notre peuple envers les faibles et les déshérités.

Nous sommes réunis, en cette Landsgemeinde, citoyens conservateurs de conditions, d'activité diverses. Notre parti n'est pas un parti de classe. Il est un parti populaire.

Un peuple ne connaît la paix intérieure que si les intérêts des divers groupes qui le composent sont harmonisés selon la justice.

La réalisation toujours plus exacte de la justice doit demeurer le souci constant du parti conservateur.

Le lien qui nous unit n'est pas d'ordre matériel : il est d'ordre spirituel. Nous proclamons plus fortement que jamais, en cette période troublée, notre attachement inébranlable aux règles traditionnelles de moralité et de progrès social qui répondent aux convictions chrétiennes du peuple valaisan. Nous continuerons à nous vouer à la défense jalouse des institutions qui sont la sauvegarde de nos libertés : famille, commune, canton, profession, Eglise, patrie. Nous n'avons jamais discuté ces valeurs. Nous accueillerons avec joie tous ceux qui les ont parfois méconnues et qui voudront œuvrer avec nous pour en favoriser la fécondité et le rayonnement.

Notre parti a le très grand honneur d'assumer, dans la sauvegarde des droits et des intérêts publics du Valais, une responsabilité capitale.

Pour s'acquitter d'une telle mission, en une période où certains groupes de citoyens poussent la passion partisane jusqu'à sacrifier le bien public à la préoccupation de nuire au parti conservateur, notre parti demande que le gouvernement du pays soit exercé avec initiative, avec fermeté, avec clarté, en collaboration avec tous les éléments de bonne volonté.

Une action gouvernementale plénière, telle que la réclame, la doctrine de notre parti est plus importante et urgente que jamais à cause de la malice des temps. La force de nos adversaires ne peut être que la conséquence, l'attestation de nos défaillances.

Je termine en demandant à nos gouvernants de diriger hardiment vers une destinée heureuse ce peuple magnifique du Valais qui travaille et qui prie et de chercher leur unique titre de gloire dans leur dévouement sans limite au service de la prospérité et de la grandeur de notre chère patrie.

Le major de table remercie M. Favre pour son splendide exposé.

« Ce magistrat, dit-il, a prouvé une fois de plus que la solide réputation qu'il s'est acquise auprès de ses concitoyens et dans les sphères fédérales, répond à des qualités personnelles aussi solides.

Si M. Antoine Favre sait exposer les problèmes politiques et sociaux avec une clarté et une intelligence remarquables, il possède également un sens très avisé des réalités, des besoins sociaux de notre époque et des solutions qu'ils imposent.

Le parti conservateur valaisan, en envoyant M. Favre siéger à Berne, a fait preuve d'une clairvoyance qui lui fait honneur.

Nous remercions donc très vivement M. Favre pour son remarquable discours et pour tout le fructueux travail qu'il accomplit en qualité de conseiller national et député. »

Le président des « Jeunesses » à la tribune

Dans une manifestation de cette envergure, il convenait d'entendre l'opinion des jeunes. Cette opinion c'est M. A. Salamin, président des Jeunesses conservatrices du Valais romand qui l'apporte.

Le « Nouvelliste » se fera un plaisir de publier demain les paroles combien belles et profondes de M. Salamin.

LE CONCERT

Un festival n'est pas qu'une manifestation politique. C'est avant tout une manifestation musicale. Et le concert que nous eûmes le plaisir d'entendre fut un régal pour tous les mélomanes. Il y a eu gros progrès et une personne avertie nous affirmait que le niveau musical en Valais est en hausse constante. Sans faire de comparaisons, citons les diverses fanfares en regard de leurs productions.

Conthey, La Persévérante : Le pays du sourire : Fr. Lehar. — Leytron, Union Instrumentale : Ballet Egyptien : Luigini. — Chamoson, L'Avenir : Diamant Noir, ouverture dram. F. Popy. — Bagnes, Concordia : Ouverture romantique : Jäggi. — Saxon, L'Avenir : La Vie, une bataille. — Ardon, Cecilia : Les Francs Juges, ouverture : H. Berlioz. — Iserables, L'Avenir : Jours de mai en fleurs : M. H. Forster. — Bovernier, Echo du Catogne : Lustspiel, ouverture : Kéler-Bela. — Savière, Rose des Alpes : Ouverture dramatique : Louis Raynaud. — Fully, L'Avenir : Dom Pasquale : Donizetti, arrangement Jäggi. — Aven-Conthey, Echo des Diables : Cité meurtrie : Doyen. — Nendaz, Rosablanchette : L'amour filial : Gadenne. — Erde-Premploz, Edelweiss : Sincérité. — Vétroz, Concordia : Poète et Paysan : Suppé. — Charrat, L'Espérance : Ouverture romantique. — Liddes, Union Instrumentale : Médée : C. Duyst. — Orsières, Edelweiss : Churchill, ouverture : Buyst. — Sembrancher, Stéphanie : Au pays lorrain, ouverture : G. Ballay. — Saillon, La Lyre : L'aube nouvelle (marche héroïque) : Gadenne. — Vex, Echo des Glaciers : Le Val d'Amour : Labole.

pour le gros effort qu'ils ont fourni et félicitons-les pour le gros effort qu'ils ont fourni et félicitons-les pour la part prépondérante qu'ils ont prise à la réussite de la fête.

L'ORGANISATION

Nous ne saurions terminer sans complimenter vivement les organisateurs de ce festival. « L'Echo des Glaciers » a maintenant à son actif une réussite en tous points parfaite. Et ce n'est pas un compliment, c'est la juste reconnaissance des mérites de la population de Vex, des musiciens de la brillante fanfare et de MM. Camille Pitteloud et Louis Pitteloud qui ont œuvré de toutes leurs forces au succès de cette belle manifestation conservatrice.

La journée de dimanche fut une grande journée. Elle a prouvé que l'idéal conservateur reste chevillé au cœur de la population valaisanne et que notre parti, malgré les attaques, est plus fort et plus vigoureux que jamais. Elle a en outre démontré d'une façon éclatante la santé morale de notre canton.

On peut tout espérer d'un peuple qui, dans l'adversité, sait montrer une telle dignité, un tel courage et un tel optimisme.

J.-L. P.

En vue du cortège du Congrès

L'immense cortège, qui défilera dans les rues voisées de la cité séduisante réjouira le cœur de tous les spectateurs, le jour du 7 mai.

On y verra défiler dans un grand enthousiasme toute la jeunesse de chez nous. Chacun aura la joie d'applaudir les chatoyants costumes de nos vallées.

D'autre part, nous aurons la joie et l'honneur de voir défiler de nombreuses délégations suisses et étrangères.

Ce cortège sera brillamment animé par des fanfares et des groupes de fifres et tambours.

Nous nous plaignons à dire que le cortège est ouvert à toutes les jeunesse rurales et à tous les jeunes ruraux. Chacun se fera donc un plaisir et un honneur d'y participer et d'y apporter ainsi le témoignage fraternel de sa présence.

Parents et amis, soyez avec nous le jour du 7 mai ! Vous nous prouverez une fois de plus votre compréhension et votre précieux appui.

Tous au Grand Congrès de la Jeunesse Rurale, le 7 mai, à Sion.

P. S. — Nous lançons aux jeunes un dernier appel. Tous les jeunes des villages ayant encore le costume du pays sont instamment priés de le mettre. Pour les autres jeunes, nous rappelons que la tenue officielle est ainsi conçue :

Jeunes filles : jupe brune ou du moins foncée, blouse crème et cravate brune.

Jeunes gens : pantalon si possible foncé, chemise blanche et cravate vert sombre.

D'autre part, nous précisons une fois de plus que ce costume est souhaité et non exigé. Les jeunes sans costume spécial sont tout de même très cordialement invités au cortège.

M. R. M.

Saint-Maurice

AVEC LE « NOBLE JEU DE CIBLE »

Vendredi soir, à l'Hôtel de la Dent du Midi, l'importante société aigamoise a tenu une assemblée extraordinaire au cours de laquelle les membres présents ont pu entendre un exposé de M. Vuilloud, président, sur les tractations relatives aux dommages causés au Stand de Véroliiez par la piste anti-tank.

Devant les divergences des deux parties en cause, le problème a dû être examiné d'une autre manière. C'est ainsi qu'on est arrivé à envisager la solution toute simple mais délicate de la co-propriété. En principe, l'assemblée s'est déclarée d'accord avec ce mode de faire sous la réserve expresse que la convention d'usage, si importante pour la Société, soit soumise à son approbation avant toute conclusion définitive. Elle a voté une résolution dans ce sens et a chargé le Comité de poursuivre les délibérations sur les bases arrêtées lors des discussions antérieures.

Le programme d'activité est réjouissant et propre à satisfaire tous les tireurs. Le comité a souhaité, entre autres, la participation massive des membres au Tir du Bouveret des 20-21-22 mai et à celui du concours de section en campagne des 3 et 4 juin, à St-Maurice. Pour le concours de groupes, M. Rey-Bellet, moniteur, a formé une équipe homogène qui saura défendre dignement les couleurs de la société.

L'assemblée a acclamé ensuite, avec une grande satisfaction et un plaisir évident, M. Pignat comme membre d'honneur de la société. Nous avons déjà souligné ici même les mérites de celui qui fut pendant 12 ans à la tête de notre organisation cantonale et qui sut se montrer durant cette période un président aussi dévoué que compétent.

Radio-Programme

Mardi 2 mai

SOTTENS. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. 12 h. 15 Mélodies du studio de Londres. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Disques.

13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Les orchestres en vogue. 13 h. 30 Compositeurs suisses. 13 h. 45 L'histoire du soldat, Igor Strawinski. 16 h. 30 Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. Thé dansant. 17 h. Mélodies de compositeurs belges. 17 h. 20 Petit concert pour instruments à vent, orchestres à cordes et timbales, René Gerber. 17 h. 30 Oeuvres d'E.-R. Blanchet. 17 h. 50 Fête polonaise, E. Chabrier. 18 h. Paris reliait Lausanne : Balades helvétiques. 18 h. 30 Cinémagazine. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Le disque du mardi. 19 h. 45 Le Forum de Radio-Lausanne. 20 h. 10 Airs du temps... 20 h. 30 Soirée théâtrale : Mary-Rose. 22 h. 20 Une œuvre de Delius. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique ibérique.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Heure. Ouvertures. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 7 h. 10 Le programme. 10 h. 15 Emission radiodiffusée. 10 h. 50 Disques. 11 h. Emission relayée par les émetteurs nationaux. 12 h. 15 Orchestre viennois. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Radio-Orchestre.

13 h. 45 Disques. 14 h. Musique récréative italiennes. 14 h. 30 Heure. Disques. 16 h. Intermède. 16 h. 30 Emission relayée par les émetteurs nationaux. 17 h. 30 Pour les enfants.

18 h. Musique légère. 18 h. 20 La La télévision. 18 h. 30 Musique légère variée. 18 h. 50 Cours de cuisine. 19 h. 10 Musique de films nouveaux. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Radio-Orchestre. 21 h. Les livres et l'art de les lire. 21 h. 30 Nous étudions l'art de la fugue de J.-S. Bach. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Panorama de films. 22 h. 30 La poésie actuelle.

fondue
FRANCHES • GRILLADES
PLAT DES MAYENS
AUBERGE DE LA PAIX
Y. Desfaves MARTIGNY

FOOTBALL

Le championnat suisse

Ligue nationale A et B : Bellinzona-Young Fellows 2-3; Berne-Locarno 2-3; Chiasso-Bienne 1-0; Granges-Bâle 2-2; Lausanne-Chaux-de-Fonds 1-1; Servette-St-Gall 8-0; Zurich-Lugano 3-0; Aarau-Urania 0-1; Brühl-Lucerne 3-1; Etoile-Thoune 2-2; Nordstern-Young Boys 2-1; Zoug-Fribourg 2-1; Cantonal-Mendrisio 1-1; Grasshoppers-Moutier 6-1.

Servette en écrasant St-Gall a pris une option sur le titre car Bâle a dû se contenter du match nul à Granges. Les Genevois s'installent seuls en tête du classement et paraissent en excellente condition pour les futures et décisives rencontres. Lausanne, en perte de vitesse, laisse un point à La Chaux-de-Fonds qui fait vraiment un magnifique second tour. Berne, battu par Locarno, est condamné; il aura fait un court stage en ligue nationale A. Pour le deuxième relégué la lutte est sévère entre St-Gall et Young Fellows. Les Zurichois ont accompli l'exploit de battre Bellinzona chez lui et ainsi se sauveront d'une manière certaine. Mais tout n'est pas dit car ce championnat est fertile en surprises.

En ligue B, Mendrisio tient tête à Cantonal qui n'a pu conclure malgré une domination parfois écrasante. La lutte pour la seconde place va retrouver son intensité car Young Boys battu par l'étonnant Nordstern et Grasshoppers, vainqueur facile de Moutier, sont à nouveau séparés par 2 points.

Urania revient d'Aarau avec une victoire acquise de justesse mais qui aura agréablement surpris ses supporters. La victoire de Brühl ne lui aura presque rien rapporté, car Thoune réalise l'exploit de tenir tête aux Stelliens chez eux et Zoug bat Fribourg. Ainsi nous trouvons 3 équipes à 18 points: Moutier, Etoile et Zoug, tandis que ferment la marche Thoune avec 11 pts et Brühl 10. Il reste 4 journées de championnat!

Première Ligue: Sierre-Malley 1-2; Vevey-La Tour 1-2; International-Ambrosiana 4-0; Central-Yverdon 0-1.

Surprenant succès des Yverdonnois à Fribourg. Même Sierre, chez lui, n'a pas pu stopper Malley. Le laeder a eu pourtant affaire à rude partie car ce score indique que la lutte a été sévère, ce qui est tout à l'honneur de nos représentants. Le champion de groupe pourra donc finir sa saison dans un fauteuil car son avance est grande.

Deuxième ligue: Martigny-Chippis 7-0; Sion-St-Maurice 2-0; Monthey-Grône 4-1; St-Léonard-Villeneuve 0-0; Chalais-Aigle 4-2.

Comme prévu, les deux leaders ont triomphé avec facilité. A Sion le score ne reflète pas suffisamment la supériorité des locaux, la ligne d'attaque manquant de réelles occasions. A Martigny le 7-0 se passe de commentaire et indique bien que les avants octoduriens ont retrouvé toute leur efficacité. Dimanche à Sion, le choc sera palpitant

Le Nouvelliste sportif

bien qu'il ait perdu un peu de son intérêt du fait de l'avance prise par les Bas-Valaisans.

Malgré sa belle victoire sur Aigle, Chalais est irrémédiablement condamné car Villeneuve et St-Léonard ont partagé les points. Ainsi Chalais ne pourra plus combler l'écart de 3 points. Trop tardif son effort! St-Léonard, par contre, a su réagir au bon moment. Il peut aujourd'hui respirer à son aise mais l'alerte a été chaude.

Classement

	Matches	Points
Martigny	16	29
Sion	16	26
Sierre II	19	25
Monthey	16	22
Chippis	18	17
Saint-Maurice	17	15
Villeneuve	19	15
Aigle	17	14
Grône	19	12
Saint-Léonard	18	11
Chalais	19	8

Troisième Ligue: Saxon I-Ardon I 5-2, Chamoson I-Brigue I 4-2, Granges I-Salquenen I 1-3, Viège I-Sion II 5-0 arrêt.

Quatrième ligue: Steg I-Brigue II 2-3, Sierre III-Rhône I 2-1, Viège II-Rhône II 1-0, Lens I-Ardon II 5-1, Chamoson II-Riddes I 1-2, Riddes II-Leytron I 1-7, Leytron II-Vernayaz II 1-4, Martigny III-Saxon II 4-1, Vouvy I-Saint-Maurice II 3-0 f.

Relevons le surprenant forfait de Saint-Maurice II qui pose un point d'interrogation. Que se passe-t-il au sein du club?

Juniors: Sierre II-Sion I 1-0, Monthey I-St-Maurice I 8-0, Sion II-Monthey II 0-4, Ardon I-Chamoson I 1-1, Fully I-Fully II 2-4.

Sion-St-Maurice 3 à 0 (2 à 0)

Aujourd'hui seulement les dirigeants agaonols mesurent exactement la perte qu'ils ont subie avec le départ de Laurent Coquiz et Michel Peney, les deux intérieurs du premier tour. Travailleurs acharnés et constructeurs persévérants et avisés, ils apportaient à l'équipe un élément de sécurité et de confiance que l'on a vainement recherché depuis. On peut excuser une faiblesse passagère comme celle des Sédunois à Sierre, par exemple, car la lassitude est normale après une saison longue et fatigante. Mais quand le fait se répète, dimanche après dimanche, avec une régularité inquiétante, c'est que le mal est plus grave et plus profond, qu'on s'y plaît, qu'on tarde à y remédier parce qu'on craint de prendre ses responsabilités. En fait, dans l'équipe agaonoise, il n'y a plus que quelques joueurs qui pratiquent vraiment

le football avec goût et application et se donnent pour cela énormément de peine. Les autres, malheureusement, sont davantage spectateurs qu'acteurs, soit que leur condition physique soit d'une déficience totale, soit que leur travail soit pour eux l'accomplissement d'une corvée. Nous ne pouvons croire qu'ils n'aient plus d'amour-propre et qu'ils oublient que le football est un spectacle payant, que ce bon public alimente la caisse du club pour qui les recettes sont d'une telle importance qu'il est même superflu d'en parler. Il nous doivent, à brève échéance, une complète réhabilitation; ce qu'ils ont fait au premier tour, ils peuvent et doivent le répéter. L'absence des deux susnommés ne peut pas tout expliquer. Il y a autre chose aussi et les joueurs ne sont pas seuls responsables. Il est temps que la C. T. sorte de sa léthargie et fasse preuve d'une activité moins obscure. Alors nous retrouverons peut-être le véritable onze agaonois et non le corps sans âme que l'ex-laeder a battu dimanche sur son terrain avec facilité qu'explique très imparfaitement le score. Mais en footballeurs polis et courtois, les hommes de Pinter se sont attachés davantage à faire une démonstration qu'à rechercher un résultat bien « sonnant ». Ils compriment bien vite que, sans forcer, ils auraient raison de cet adversaire à moitié démolé et qui ne tenait encore debout que par l'héroïque partie de ses deux défenseurs et le courage de quelques autres.

Mais dimanche prochain, pour battre Martigny, il leur faudra moins de dentelles et rechercher avant tout l'efficacité car, somme toute, dans un match capital n'est-ce pas l'essentiel.

CYCLISME

LE GRAND PRIX DU TESSIN

Résultats: 1. Ferdinand Kubler, Adliswil, les 263 km. en 7 h. 33' 04"; moyenne 34 km. 800; 2. U. Drei, Italie; 3. A. Fumagalli, Italie; 4. G. Astrua, Italie; 5. A. Ronconi, Italie; 6. Vittorio Rossello, Italie; tous le même temps; 7. Vincenzo Rossello, Italie, 7 h. 33' 53"; 8. E. Huser, Schaffhouse, 7 h. 35' 53"; 9. F. Schaefer, Zurich; 10. Emilio Croci-Torti, Stabio, même temps, etc...

Victoire significative de Ferdi Kubler devant 6 Italiens et non des moindres: petit à petit notre champion revient dans sa meilleure condition ce qui laisse bien augurer de ses prochaines sorties et, en particulier, de ses tours d'Italie et de Romandie! Schaefer, Croci-Torti, l'inattendu Huser et G. Aeschlimann, ce dernier arrivé 13e, se sont bien comportés, terminant dans le second peloton.

LA FLECHE WALLONE

Fausto Coppi a remporté en Belgique un nouveau et grand triomphe. Le phénomène coureur

italien a battu toute l'élite des champions belges et une dizaine de Français pourtant bien cotés. Terminant détaché avec plus de cinq minutes d'avance sur son suivant immédiat, Impanis, Coppi a démontré, une fois de plus, sa classe stupéfiante et devant une victoire acquise avec tant de panache, on ne peut que s'incliner bien bas et tirer son chapeau!

LA ROLYMULTIPLIEE

réservée aux grimpeurs et courue à Chanteloup a été gagnée par R. Geminiani devant le jeune Luxembourgeois Truzer, grande révélation de l'épreuve, et Molineris. Apo Lazarides, l'un des favoris, a abandonné.

LE TOUR DE HAUTE-SAVOIE

Cette épreuve de 260 km., particulièrement dure puisqu'elle comportait l'ascension de quatre cols, a été gagnée par Baffert de Grenoble, un Régional bien connu et qui montera bientôt au premier plan des cyclistes français. Quatre hommes ont disputé le sprint final jusqu'à Annecy, et derrière Baffert, se sont classés dans l'ordre: Chapatte, Socquet et B. Gauthier. Jean Brun a fait une excellente course, terminant 10e, malgré de sérieux ennuis mécaniques qui l'ont retardé dans le col des Aravis.

LES AMATEURS SUISSES A L'OEUVRE

A Staefa, le grand prix du lac de Zurich a permis à Max Schellenberger de remporter une belle victoire devant Scheurmeier et A. Dutli, un jeune qui promet. Hans Bœsch s'est classé 4e. Ce sont là des noms que l'on retrouve toujours aux places d'honneur en ce début de saison.

A Wohlen, un critérium de 112 km. a mis en vedette l'excellent W. Reiser et le Genevois André Heimberg. L'Argovien a finalement triomphé après une belle lutte devant B. Jungen d'Aasch et A. Heimberg qui doit s'affirmer cette saison comme l'un des meilleurs « purs » du pays. Nous jugerons mieux de ses possibilités après le très dur championnat de Zurich de dimanche prochain.

E. U.

TIR

Le concours de groupes de la SSC

Dimanche avaient lieu, en Valais, les premières éliminatoires. Nous ne possédons pas encore les résultats du Centre et du Haut-Valais, mais voici ceux du Bas touchant les 15 équipes qui ont bataillé dans les stands de Champéry, Saint-Maurice et Bouveret. Rappelons que les premiers restent qualifiés pour le tour suivant où le résultat obtenu hier aura son importance puisque l'élimination des 13 et 14 mai se fera d'après la moyenne obtenue aux deux premiers concours. Il s'agira donc pour les derniers classés de se surpasser pour (Fin en sixième page.)

Ardoises du Valais

Pour vos besoins en ARDOISES taillées et brutes, adressez-vous à la plus ancienne carrière d'ardoises du Valais. Depuis plus de 60 ans, des millions d'ardoises ont été livrées. Sur demande, échantillons et prix courant à disposition.

Dépositaires dans les principales localités de Suisse romande.

Se recommande:

F. Pétricioli, Orsières

Téléphone 6.81.42

M. Volluz & Cie, Prassurny

Téléphone 6.82.72

A VENDRE

Un « Standard », modèle cabriolet, 5 CV., 1947-1948, 1 fourgon « Peugeot » 402MKN, 1 tonne, 1 « Ford » commerciale, 1 « Opel » Capitán, modèle 1949. Véhicules en parfait état de marche. S'adresser à J.-J. Casanova, Massongex, tél. (025) 5.23.54.

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

Des fraises

pendant 6 mois avec ma variété « Hedwige », fruits allongés, très parfumés et sucrés, plantes bien enracinées: 50 pièces 7 fr.; le cent 13 fr. Expédition avec mode de culture. — Pépinières W. Marlétaz, tél. (025) 5.22.94, BEX.

On cherche pour le 1er juin jeune fille comme

sommelière

propre, honnête et sérieuse. Gains env. Fr. 200.—, congés réguliers. Faire offres avec photo et curriculum vitae à Publicitas, Sion, sous chiffre P 5774 S.

Dégauchisseuse

à vendre cause double emploi, table de 2,50 x 0,55 m. Prix intéressant.

Menuiserie mécanique, Boissard Frères, Monthey

VACHER Toles occasion

est demandé en montagne pour la saison d'été pour 8 à 10 vaches. S'adresser à M. Isaac Genel, Bex.

OFFRES ET ADRESSES SOUS CHIFFRE

On demande, pour la montagne, un **bouèbe** de 12 à 15 ans, ainsi que chèvres et cabris. — Lucien Tauxe, Le Sépey, Vaud.

On demande un bon **domestique de campagne** sachant traire et connaissant tous les travaux et conduire les chevaux, vie de famille. Gages à convenir. S'adresser à Anselme Ruppen, à Massongex.

PUBLICITAS S. A. SION

Tronçonneuses à bois

neuves, de ma construction, divers modèles avec ou sans moteur, à prix très intéressants. Demandez prospectus. Réparations et révisions de toutes machines à bois et industrielles. — Atelier Mécanique Marcel Jacquier, Monthey, tél. 4.24.86.

A VENDRE

3 jolis verrats et 4 laies de 6 mois et d'une bonne ascendance. Ferme de l'Abbaye, St-Maurice.

Théâtre de Sion

Mercredi 3 mai 1950, à 20 h. 30 précises
Soirée du collège
Rabelais — LA Fontaine — Molière
Prix des places Fr. 4.—, 3.—, 2.—
Programme et location chez Tronchet
Caisse à 20 heures

Maison Trottet - Monthey

Téléphone 4.23.31
Organisation de tombolas
FOURNITURES DE LOTS ET BILLETTS
Conditions avantageuses

On demande honnête Monsieur, veuf, 50 ans, désire rencontrer en vue de

jeune fille MARIAGE

pour faire le ménage de 2 personnes et aider à l'épicerie.
Faire offres par écrit sous chiffre P 5660 S, Publicitas, Sion.

Dès son retour, il eut tout de suite de multiples occasions d'utiliser les connaissances qu'il avait acquises pendant son séjour en ville. C'est que le besoin se faisait terriblement sentir de mettre un peu d'ordre dans la comptabilité, où avait régné jusqu'à présent la plus entière fantaisie.

Toute la commune appartenait au vieux Björndal. Tout, les maisons, les cabanes, les fermes, les terres, les bois, faisaient partie du gaard.

Il était tacitement entendu que chacun était responsable de ce qu'il détenait, qu'il gagnât ou qu'il y perdît.

Depuis toujours, des colporteurs traversaient le village; en foule, ils circulaient entre les fermes, achetant des fourrures et, d'une façon générale, tout ce qu'on voulait bien leur vendre. Certes, ils ne donnaient pas grand-chose en échange, mais il faut avouer que, trafiquant partout, ils vivaient eux-mêmes de fort peu.

Il fut décidé que tous les produits seraient désormais envoyés à Björndal. De là, on les porterait à la ville pour les vendre. Au gaard, chacun recevrait soit du blé, soit autre chose en échange de ce qu'il apporterait.

A certaines époques, dès que l'occasion s'en présentait, toutes les marchandises furent ainsi portées à la ville et vendues.

Grâce à Dag, les fermiers employaient mieux leur temps. Ils chassaient plus souvent, pêchaient dans les lacs et les rivières plus de poissons qu'ils n'en pouvaient consommer.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »



Trygve Gulbranssen Là-bas... chante la Forêt

Traduit du Norvégien par Mercédès Sundt

Roman

Ils agrandirent les champs où ils cultivaient le lin.

Comme les moutons se multipliaient en même temps que le prix de la laine montait, les vieilles femmes filaient et tissaient plus de laine qu'il n'en fallait aux habitants du gaard.

Les prairies et les champs s'étendaient davantage à mesure que les années passaient.

L'effet de ces transformations se fit sentir, aussi bien au village qu'à Björndal.

Des hommes qui jadis répugnaient à prendre la moindre peine vinrent demander à Dag l'autorisation de faire de nouvelles coupes de bois. Il leur accordait toujours et leur donnait même des chevaux et des outils pour faciliter leur tâche.

La richesse du domaine s'accroissait de jour en jour.

Grâce aux conseils que Dag avait donnés, les récoltes furent plus abondantes encore qu'il ne

l'avait lui-même prévu. Les chevaux du Nord, de plus en plus, circulaient sur les routes, les chevaux noirs de Björndal et ceux harnachés de Hamarrhø partaient en course lorsque Tore et Dag ne le pouvaient eux-mêmes. Ils allaient à petite allure en traversant la ceinture de bois qui séparait Björndal des autres paroisses; en approchant de Terres Basses, ils accéléraient et dévalaient enfin en tourbillon, semant l'effroi sur leur passage.

Une nouvelle route fut construite aux Terres Basses. Elle partait du chemin des Borgland et filait directement vers la forêt du Nord.

Les seigneurs de Borgland voulaient ainsi montrer qu'ils tenaient à ne plus voir ces équipages de sauvages traverser leur domaine. A Björndal, on en fut ravi, car la nouvelle route permettait d'éviter le long détour par les abîmes de la Vallée de la Vierge.

Vint l'automne. Dag accompagna les bûcherons en forêt. Le calme qui régnait là fit place à une activité débordante, entraînant de multiples allées et venues.

Les arbres abattus ne servaient plus à la construction ou au chauffage; ils étaient destinés à l'exportation.

On les déposait au fil de la rivière, qui naît dans les hauteurs du Nord; l'eau dévale d'abord, tumultueuse, dans les rapides qui grondent près de Björndal, puis elle coule vers l'est parmi les habitations, oblique au sud et force son passage dans les gorges qui séparent la falaise de la forêt. De là, elle rejoint la grande rivière et coule parmi d'autres forêts, où vivent d'autres populations.

C'est ainsi que les arbres géants des bois de Björndal étaient transportés pour être vendus ensuite partout dans le monde, mais surtout en Hollande et à Londres.

Le comptoir avait pris l'initiative de proposer aux deux frères ce nouveau travail; tout le détail de l'affaire avait été réglé en ville, où les contrats furent signés.

Dag se chargea de diriger le travail en forêt. Tore, lui, surveillait le gaard et s'occupait de la construction d'abris pour les hommes, les bêtes et les outils.

(Suite en sixième page.)

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

TIRAGE A VERNIER (Genève)

BEA annonce

un service supplémentaire de nuit
GENEVE-LONDRES
à taxe réduite pour
Fr. 293.- aller et retour

du 1er au 26 mai, quatre fois par semaine:
lundi, mardi, samedi, dimanche. A partir du 26
mai service quotidien. Billet valable 23 jours.

Dép. Genève Cointrin 03.55
Arr. Londres Northolt 06.54

Service rapide et confortable avec avions
VIKING.

Renseignements et locations auprès des agences
de voyages et de la «Swissair».

BRITISH EUROPEAN AIRWAYS



MELANGE DES FAMILLES

café colonial et succédanés de café

Bon et économique!



Hartmann Hartmann Hartmann Hartmann

Constructions métalliques

Portes tous genres

Volets à rouleaux

Stores roulants à lamelles
« SOL-FLEX »

Bienne, Berne, Lucerne, Lausanne, Genève.

Confiez vos affaires et vos assurances à

F. L. BIETRY

Ingénieur, Val d'Iliez

Viande de veau et porc

Rôti veau et porc, sans os, Fr. 7.50 le kg. Côtelettes porc et veau Fr. 6.— le kg. Ragout veau Fr. 4.50 le kg. Rôti bœuf Fr. 6.50, 7.20 le kg. Bouilli Fr. 4.50 le kg. Jambon sans os, sec, à manger cru Fr. 10.— le kg. Jambon avec os et lard maigre Fr. 7.— le kg. Viande sèche du pays Fr. 13.50 le kg. Saucisson pur porc Fr. 6.— le kg. Saucisson pur porc, sec, Fr. 7.50 le kg. Saucisses de ménage de qualité Fr. 3.50 le kg. Saucisses sèches à manger crues Fr. 5.— le kg. Franco de port à partir de 7 kg. A. Bruchez-Carron, Boucherie Nouvelle, Bagnes (Vs), tél. 6.61.27.

A VENDRE

1 lot de 10 belles poussines, 5 perdrix italiennes de deux mois et 5 communes. On détaille sur demande. S'adresser Mme Adeline Dolt, Grimisuat, tél. (14) 380 01.

Sommelière

21 ans, d'entière confiance, cherche place dans bon café. Certificats, références. S'adresser Mlle E. M., Lid-des-Ville (Valais).

A vendre deux chèvres

et un CABRI. S'adresser à Gollut Robert, Massongex.

Domaine

A vendre, Commune d'Ollon, 6 poses, 1 en bois et 1 en vignes (plein rapport). Bâtiment rural et dépendances. Entrée en jouissance immédiate, Fr. 30,000.—. S'adr. R. Favre, notaire, à Ollon.

A vendre camion chevrolet

modèle 1933, 6 cyl., 17 CV., révision janvier 49, batterie neuve, un jeu de pneus de rechange, Radiateur neuf servi année 1949. Prix Fr. 2,500.—. Faire offres à J. Favre, chiffons, métaux, Aigle.

A vendre 2 jeeps militaires avec capote et à côtés, Fr. 3500.—.

Jeep militaire

avec capote et à côtés, Fr. 4500.—, véhicules en parfait état et avec de bons pneus. Garage Ch. Guyot S. A., Malley, tél. 4.84.05, en dehors des heures de bureau, tél. 4.24.93.

A l'occasion du

CONGRÈS J. A. C.

du 7 mai

nous pouvons vous offrir des chemises blanches à Fr. 14.50, ainsi que des cravates à Fr. 2.20.

A. GIROD & SŒURS

Rue du Pont Monthey

Chevrolet 1947, 18 CV., 6 cyl., 4 vitesses, freins hydrauliques, pont basculant Wirz 3 côtés, Fr. 11,500.—.

Chevrolet 1938, 18 CV., 6 cyl., 4 vitesses, basculant Wirz, pont de 2 m3, Fr. 7800.—.

Bedford 1939, 18 CV., 6 cyl., 4 vitesses, pont basculant Wirz, 2 m3 1/2, pneus 34 x 7, freins hydrauliques, Fr. 12,000.—.

Chevrolet 1936, 18 CV., 6 cyl., pont fixe de 3 m. 80, très bon état, Fr. 4000.—.

Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne-Malley, tél. 4.84.05, en dehors des heures de bureau, tél. 4.24.93

MOINS CHER

QUE LE

MOINS CHER

14⁸⁰

COMPLETS SALOPETTES RAYES
ou TRIEGE BLEU

2⁴⁵

TISSUS COTON POUR ROBETTES, TABLIERS,
FOURREAUX. Larg. 90 cm.

OÙ ?

AU JUSTE PRIX

MONTHEY

IDEA S. A.

Boillat

VINAIGRE DE VIN VIEUX
ESKI

MOELLEUX... VELOUTÉ...
DU VIN VIEUX
LE BOUQUET!

Achetez une bouteille chez
votre épicier et comparez...!
(Le litre 1,60 fr. + Ica)

BOURGEOIS FRÈRES ET Cie S. A.

JUS DE POMME

délicieux et rafraichissant

Tirs aux armes d'infanterie

Des tirs à toutes les armes d'infanterie auront lieu du 9.5.50 au 12.5.50, de 0800 à 1600 dans la région immédiate du village des Haudères.

Zone dangereuse : Borgne d'Arolla, en amont de Pralovin, jusqu'à la cote 1871 Nord Veisivi, chemin d'Arolla compris, Borgne de Ferpècle, en amont des Haudères jusqu'à Chepec. Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Le Cdt. cp. fr. fus. mont. III/206.

Ménagères

La Boucherie-Charcuterie Copt, à Orsières,

vous offre : ses délicieux saucissons (plombés garantis pur porc) à cuire Fr. 7.30 le kg.; ses saucisses extra (50 % porc) à Fr. 4.— le kg.; son lard salé, fumé, du pays, par plaques, à Fr. 7.— le kg.; sa viande de bœuf 1re qualité, salée et fumée, Fr. 4.50 le kg.; ainsi que toute la gamme des viandes à des prix très avantageux.

Les expéditions se font contre rambours et franco à partir de 10 kg.

Prix spéciaux pour restaurants et magasins

Oeillets d'Engadine

Véritables géants et pendants sont de nouveau livrables en mai. Fortes jeunes plantes avec plusieurs boutures qui fleuriront encore cet été, sont livrables dans les couleurs suivantes : rouge écarlate, blanc, jaune, violet, rose pâle, rouge foncé rayé blanc. Prix par pièce Fr. 3.—, 7 pièces dans les couleurs ci-dessus Fr. 19.—. Mode de culture et de plantation exacte est annexé gratuitement à chaque commande. Commandez de suite, car le stock est limité.

Jak. Schutz, Handlungsgärtnerei, Filisur (Grisons). Tél. (081) 2.61.70.

ROSIERS „EDELBUSCH“

Magnifique assortiment, la pièce Fr. 1.20. Plantes d'oeillets vivaces de tout 1er choix, doubles, grandes fleurs, la pièce, Fr. 0.40. Bégonias en 8 teintes, la bulbe, Fr. 0.40. Glabeuls oignons géants, magnifique assortiment, les 20 pièces, Fr. 3.50.

Etablissements d'horticulture MULLER Wuppenau (Thurgovie).

du riche trésor obligeamment mis à la disposition des curieux par le Vénéralable Chapitre, en particulier M. le Chne Gottspöner.

Le temps passe. La visite du Musée de la Majorie, restauré, fut précédé de quelques commentaires de M. Donnet. Chacun s'en fut au gré de la fantaisie admirer toiles, fresques, étampes, avant d'être les hôtes du propriétaire de la Maison de la Diète qui laissa visiter sa demeure avec une amabilité très souriante. M. Rey, antiquaire, en châtelain hospitalier, reçut les amis de la SHVR en son petit salon de plein air et offrit quelques bonnes bouteilles « sortant de derrière les fagots ».

Bref, ce fut pour tous et pour toutes, une très belle journée. Que tous ceux qui contribuèrent à la réussite de cette séance en soient remerciés de tout cœur!

J. O. Pralong.

Nouvelles étrangères

BERLIN

Les justes reproches du cardinal von Preysing au président Grothwohl

Le cardinal von Preysing, évêque de Berlin, a adressé une lettre au président du Conseil du gouvernement de l'Allemagne orientale, pour protester contre l'attitude de l'Etat à l'égard de l'Eglise.

Dans cette lettre à M. Grothwohl, qui est datée du 22 avril, le cardinal von Preysing affirme ce qui suit :

1. L'Etat diffuse une « philosophie matérialiste » par la presse, les institutions scolaires et les organisations contrôlées par le gouvernement.

2. L'influence de l'Eglise dans la vie publique a été rendue impossible par des pressions directes exercées sur elle.

3. Les chrétiens ont été forcés à se rallier à certaines organisations dont ils n'approuvent pas les principes, car elles violent la dignité humaine.

4. On a interdit à l'Eglise d'avoir sa propre presse et de pouvoir ainsi répondre aux attaques dirigées contre elle.

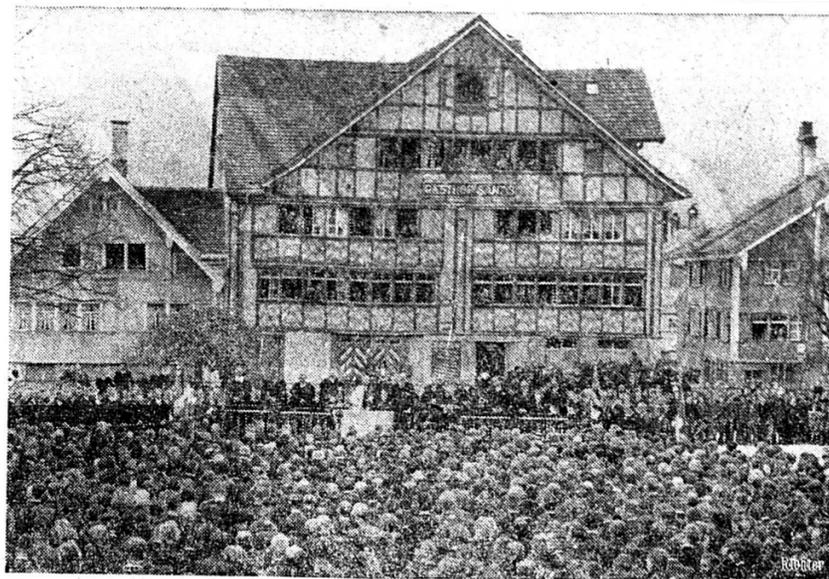
Entre-temps, le parti communiste de l'Allemagne orientale a rompu la trêve, qui durait depuis la réunion de M. Grothwohl avec les représentants de l'Eglise catholique et de l'Eglise réformée, vendredi dernier, en lançant une violente attaque contre cette dernière dans le « Neues Deutschland », organe officiel du parti. Dans cette attaque, publiée sous le titre « Contre les fauteurs de guerre dans l'Eglise réformée », le journal déclare que les lettres pastorales contiennent une mise en garde contre la propagande pour la paix. « Rien n'y est dit cependant contre la propagande de guerre des impérialistes, contre la bombe à l'hydrogène et contre la guerre atomique en général. »

Chronique sportive

rattraper leur retard qui se chiffre déjà sur le second à plus de 15 points. Qu'on en juge :

1. Champéry, 414 points; 2. Val d'Illye, 405; 3. Troistorrens, 403; 4. Tireurs de la Garde, Saint-Maurice, 402; 5. Martigny, 401; 6. Vionnaz, 389; 7. Saint-Maurice et Monthey 386; 8. Vernayaz, 385; 10. Bouveret, 383; 11. Vouvrly, 368; Bagnes, 362; Salvan, 346; Saint-Gingolph, 336; Collombey, 326.

A part Champéry qui fait cavalier seul, les suivants immédiats se tiennent de très près. Le 6e a déjà un écart appréciable. L'élimination de Vouvrly et de Salvan constitue la grosse surprise de cette première journée, mais le faible total



Le dimanche des Landsgemeinde

Appenzell Rhodes-Intérieures, manifestation traditionnelle sur la place de la Landsgemeinde à Appenzell, particularité de cette Landsgemeinde, le Landamman, ainsi que le peuple sont assermentés solennellement en plein air, belle manifestation de la vraie démocratie.

obtenu par les Agaunois, après les résultats acquis aux entraînements, est aussi surprenant. Que nous réservera le second tour? E. U.

Nouvelles suisses

A Belpmoos (Berne)

Un planeur éclate

Le pilote est tué sur le coup

Dimanche, à l'aéroport de Belpmoos, Manfred Riem, né en 1927, de Kiesen, s'entraînait en fin d'après-midi à faire de l'acrobatie en vol à voile sur l'appareil « Olympia Meise », appartenant à l'école de pilotes de vol à voile de Berne. Au cours d'une descente trop rapide, l'appareil prit une vitesse excessive et, surchargé, éclata en l'air, à 150 m. de hauteur, entre Belp et l'aérodrome. Le pilote a été tué sur le coup. Une enquête a été ouverte par l'Office fédéral de l'air.

Au Mont-sur-Lausanne, un garçon se jette contre une camionnette

IL EST TUE SUR LE COUP

Un garçon de 13 ans traversant le village de Mont-sur-Lausanne à bicyclette, à vive allure, dimanche à 19 h. 30, s'est lancé contre une camionnette et a été tué sur le coup.

La victime est le jeune Eric Zimmermann, dont le père, qui est jardinier, habite Lausanne.

LE NOUVEAU CONSEILLER D'ETAT D'OBWALD

Le nouveau conseiller d'Etat, nommé à une grosse majorité par la Landsgemeinde d'Obwald, le Dr Hans Ming, est né en 1904 à Giswil et est originaire de Lungern. Il a suivi le gymnase classique de Sarnen et étudia la jurisprudence à Berne. Il entra dans l'étude du Dr Amstalden, ancien conseiller aux Etats à Sarnen. En 1936, la Landsgemeinde le désigna comme procureur général, et en 1946, la commune de Sarnen l'envoya au Grand Conseil.

Arbon (Thurgovie)

MORT DANS SON AUTO

M. Alfred Propst, garagiste à Goldach, Saint-Gall, 58 ans, a été trouvé mort dans son auto, sur la route entre Neunkirch et Arbon. Tout porte à croire que la mort a été causée par des gaz délétères qui s'échappaient de la voiture, mais l'enquête n'est pas terminée.

Nouvelles locales

Nouveaux président et vice-président du Conseil d'Etat

(Inf. part.) M. Cyrille Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, vient d'être nommé président du Conseil d'Etat et M. Maurice Troillet, chef du Département de l'Intérieur, le doyen de nos conseillers d'Etat, prend la charge de vice-président.

Le « Nouvelliste » leur présente ses plus chaleureuses félicitations et tout le succès qu'ils méritent si largement.

Vernayaz

La journée des Samaritains

Sous la délicate présidence de Mme J. Andrey, et sous l'énergique impulsion de Mme M. Coucet, monitrice, la section des Samaritains de Vernayaz avait organisé une magistrale rencontre cantonale sous la forme d'un exercice pratique, le dimanche 23 avril, dans la cité des bords du Trient.

Les sept sections, dont deux vaudoises, groupant une cinquantaine de membres environ, eurent l'occasion de mettre en pratique les instructions reçues tout au long de leur formation technique, dans un accident simulé occasionné par l'éclatement d'une cartouche de dynamite au milieu d'un groupe d'enfants.

Les premiers pansements faits, on utilisa camion, auto, vélos pour le transport des blessés jusqu'à l'infirmerie, où la critique était donnée par M. le Dr Gross, médecin-délégué de la Croix-Rouge.

Rédacteur responsable : André Luisier

A midi, tous se rendirent à l'Hôtel Victoria où les attendait un copieux repas. Durant le banquet, on entendit successivement Mme Andrey qui salua l'assistance en relevant la présence de quelques personnalités qu'elle remercia avec sincérité.

Elle s'adressait particulièrement à Mme Marie Coucet, la dévouée et très active monitrice de la section, aux autorités communales pour leur bel esprit de compréhension dont ils font toujours preuve envers notre section, de même que pour toute la section qui assumait avec empressement la tâche de recevoir les samaritains du canton.

M. Louis Gross, conseiller communal et membre actif de la section, apportant le salut des autorités communales, avec sa verve habituelle, dit tout le plaisir qu'il ressent à se trouver au sein de la famille samaritaine et assure la section de Vernayaz d'un appui tangible de la part des autorités.

M. Bourquin, président romand, nous dit également le bien-être que lui procurent les moments qu'il passe avec les samaritains. Il relève qu'il est très heureux de constater que beaucoup de jeunes affermissent nos sections et forme des vœux pour le succès du mouvement.

M. Meyer, président cantonal, prend également la parole et nous redit également le plaisir que lui procurent les différentes occasions où il se trouve au milieu de nous tous.

Mais chacun attend avec impatience la critique, qu'il appartient de faire à M. Grieder, délégué de l'alliance. Sans entrer dans les détails, il relève le travail fourni par les groupes.

Après le dîner, les uns se rendirent à la Pissevache afin d'admirer de plus près la célèbre cascade, d'autres applaudirent les jeunes acteurs de la J.A.C., et, d'autres encore, se divertirent à l'Hôtel Victoria.

Et pour clôturer cette grande journée, toutes les sections se retrouvèrent au Collège où l'on avait aménagé une salle à leur intention et où le thé leur fut offert gracieusement par la section organisatrice.

Une belle réussite et qui mérite d'être répétée, voilà la conclusion de cette instructive réunion.

H. G.

A L'HARMONIE MUNICIPALE DE SION

(Inf. part.) — M. Pierre de Torrenté vient d'être nommé président de l'Harmonie de Sion en remplacement de M. le colonel Sidler, décédé. C'est un choix excellent. M. de Torrenté possède, en effet, toutes les capacités requises pour conduire le grand corps de musique séduisant à de nouveaux succès. Qu'il accepte nos félicitations.

Martigny

DEUX AUTOMOBILISTES BLESSES

(Inf. part.) — Un camion conduit par M. Samuel Gavillet, de Lausanne, a dérapé sur la chaussée et est venu s'embourner contre l'angle d'un bâtiment à La Bâtière. Les deux occupants du véhicule, MM. Gavillet et Eugène Coigny, de Lausanne, ont été relevés avec des blessures nécessitant un incapacité de travail de plusieurs jours.

Le camion a subi des dégâts.

Vernayaz

TOMBOLA J. A. C.

Numéros gagnants : 823 et 77. A retirer jusqu'au 10 mai chez M. G. Veuthey.

Temps probable jusqu'à mardi soir

Dans toute la Suisse en général, beau et chaud. Nuageux avec quelques orages locaux dans l'après-midi, surtout dans le Jura.

FIDUCIAIRE R. ACTIS, Sion et Martigny Ancienement, Société fiduciaire Ribordy & Cⁱ

Tore avait d'abord protesté quand son frère lui avait proposé cet arrangement. Mais, l'ayant finalement accepté, il se mit à travailler du lever du jour jusqu'à une heure avancée dans la soirée. Il semblait de fer. C'est que les terres labourables s'étendaient maintenant où il n'y avait eu jusqu'alors que des pâturages; quant aux pâturages, ils se développaient aux dépens des bois.

Partout où la forêt reculait sous les coups des bûcherons, apparaissait un pacage nouveau. Cette lutte contre la forêt n'était pas une innovation; elle s'était produite ailleurs et la superficie des régions ainsi déboisées demeurait sans rapport avec l'immensité des bois.

Dag passa de plus en plus son temps dans la forêt. En automne et en hiver, il surveillait l'abatage et le transport des arbres. Le reste du temps, il chassait. On le voyait si peu à la maison que Tore devait lui-même tenir les livres de comptabilité comme Dag le lui avait appris. Il surveillait tout, il était inutile d'essayer de le tromper, mais lui-même était scrupuleux jusqu'à la minutie en affaires.

Plusieurs années passèrent ainsi.

On pouvait, en été, constater que les champs verdoyants s'étendaient toujours plus loin autour du gard, dans la vallée.

Pendant l'arrière-saison, on s'occupait de l'abatage; en hiver, hommes et chevaux peinaient à transporter les billes de bois laissés sur place. Puis, on les dirigeait vers la rivière, et les troncs dépourvus en suivaient capricieusement le cours.

En toutes saisons maintenant, des attelages circulaient entre la ville et le gard, dont la puissance et la richesse s'accroissaient chaque année et, avec elles, celles des deux frères.

Mais, sur leurs têtes, les nuages s'amoncelaient. C'est que le désir de la vengeance renaissait dans leurs cœurs.

En même temps que leur réussite matérielle s'affirmait, croissant en eux, comme de mauvaises herbes, la défiance et l'arrogance; et aussi, toujours plus violente, la volonté de se venger.

De tels sentiments n'appelaient-ils pas un avertissement du ciel?

Il vint un soir brutalement, au moment où l'hiver touchait à sa fin.

Tore était allé avec sa femme et son jeune fils passer la journée à Böhle, chez sa belle-sœur. Ils s'y rendirent en traversant sans encombre les eaux encore gelées du Lysne, un lac formé par la rivière après son passage aux Terres Basses.

Ils passèrent une agréable journée à Böhle; comme ils revenaient dans la soirée par la route qu'ils avaient empruntée à l'aller, la glace céda brusquement; le cheval, le traîneau et ses occupants passèrent au travers.

Pendant la journée, les courants, sous l'influence d'une température déjà printanière, avaient travaillé la couche de glace qui recouvrait le lac.

Dag, alerté alors qu'il se trouvait dans les bois, arriva avec des secours... Trop tard. Il ne put que briser la glace et repêcher les corps.

Quand tout fut fini, après les funérailles et les

réunions qui avaient, selon la coutume, eu lieu à cette occasion, quand le silence retomba sur Björndal, il sembla à Dag qu'il ne faisait plus partie du monde, qu'il en était aussi éloigné que s'il s'était trouvé suspendu quelque part dans l'espace, loin de la terre.

Il regardait curieusement autour de lui, comme un enfant pour qui chaque objet est chose nouvelle.

Il vivait comme dans un rêve, tout lui paraissait étrange, hors de portée, incompréhensible. Il ne s'attachait plus à rien, et c'est à peine s'il avait conscience que le temps passait.

Le printemps, l'été, l'automne et l'hiver se succédèrent sans que Dag parût reprendre goût à la vie, ou près seulement de retrouver l'apaisement.

Chacun des objets qui l'entouraient, même le plus insignifiant, lui rappelait sans cesse les trois disparus. Dans les bois, quand il s'y rendait, l'ombre des morts le suivait.

Et s'il se dirigeait vers le cimetière, il lui semblait que la tombe l'appelait lui aussi; à quoi bon vivre, tous les siens étaient là, maintenant, couchés sous la terre glacée, même le petit bébé, qui plus tard serait devenu le maître de Björndal?

Il allait dans la vie, sans but. Qu'elle était donc juste, l'affirmation du vieil adage: « En une seconde, peut-être renversé ce qu'on a mis dix ans à construire. »

Le désordre, maintenant régnait au gard. Les hommes ne travaillaient avec zèle que lorsque l'œil du maître les surveillait.

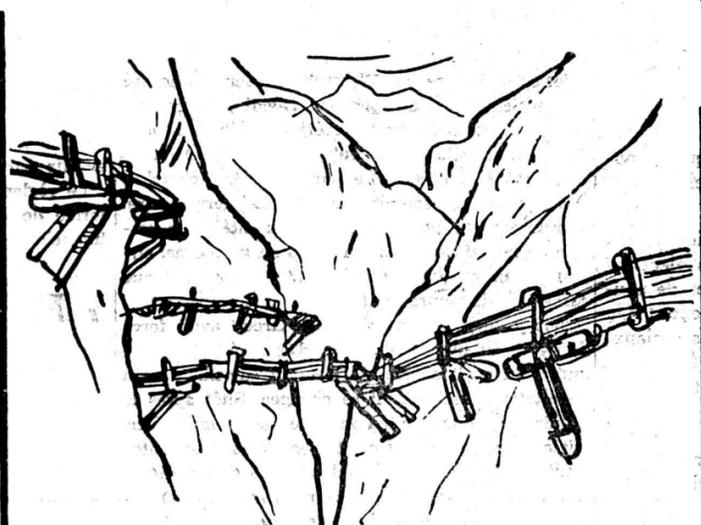
(A suivre)

Croissance naturelle

Pourquoi le montagnard valaisan s'ingénie-t-il à conduire les eaux des torrents vers ses prés et ses champs dans les «bisses»? Parce que la croissance naturelle elle-même exige le secours de l'homme.

Pourquoi emploie-t-on le Pantène?

Parce que la vitamine du groupe B qu'il contient est d'une importance vitale pour stimuler la fonction de la racine du cheveu et la croissance de la chevelure.



prévient et arrête la chute des cheveux et le grisonnement prématuré

est d'une efficacité radicale contre les pellicules

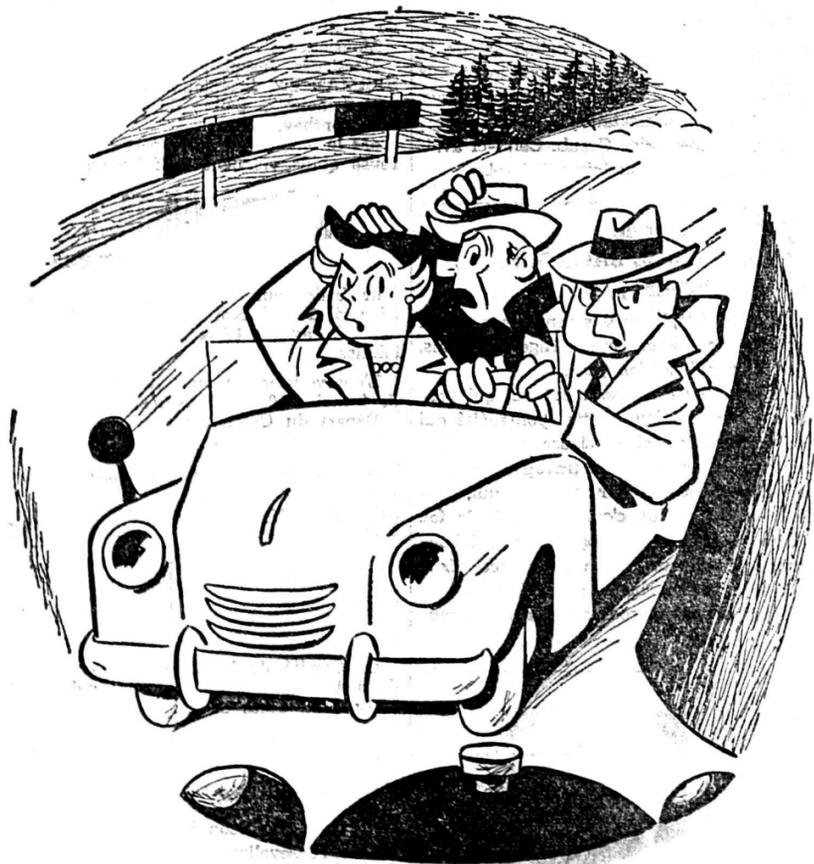
assouplit et vivifie les cheveux cassants et ternes

dégage un parfum frais et agréable

PANTÈNE

La lotion capillaire vitaminée

Flacon d'origine fr. 5.70
Flacon de cure fr. 27.65
Impôts compris



Pour une surprise, c'est une surprise!

On ne coupe jamais un virage — même si le démon de la vitesse vous talonne, même lorsqu'il est si tentant de faire rendre au maximum un moteur qui tourne à merveille: un moteur lubrifié par ENERGOL*.



* Des vitamines pour votre moteur en vente aux stations vertes et jaunes.

Roulez avec prudence, lubrifiez avec ENERGOL



Elle aussi fume la Parisienne-Filtre! Pourquoi?

- 1) Les meilleurs tabacs de Maryland.
- 2) Un mélange et un arôme inégalés depuis 40 ans.
- 3) Le filtre le plus moderne, breveté...

PARISIENNE **FILTRE**
au cercle rouge



20/90 cts.

Un tiers des cigarettes fumées en Suisse sont des Parisiennes!

L'ALIMENT COMPLET POUR LA VOLAILLE



ALGA PROVIMI

AUGMENTE LE RENDEMENT DE LA BASSE-COUR

grâce à sa richesse et à son dosage en
PROTEINES, VITAMINES, MINÉRAUX, ALGUES MARINES
Autorisations Nos L 624-626 de la Station fédérale de chimie agricole
de Montgibert — Lausanne

Soumis au contrôle permanent de l'Institut des vitamines à Lausanne

Grands moulins de Cossonay S. A. - Tél. (021) 8.03.33

Demandez-le à votre fournisseur

Lequel faut-il croire ?

Rendant compte du 58e festival des fanfares radicales démocratiques du Centr., le chroniqueur du « Confédéré » fait dire à M. Gard, que « la situation cantonale exige la collaboration de toutes les bonnes volontés pour être redressée. Celle du parti radical est acquise à la condition que nos majoritaires en viennent à une saine notion de la tolérance et du partage du pouvoir et qu'ils renoncent en fait et non seulement en paroles au FAVORITISME et NEPOTISME. »

Que M. le conseiller d'Etat Gard, président du Gouvernement, ait sacrifié à l'atmosphère d'une cantine de fête et aux exigences du père spirituel du parti radical, on le comprend jusqu'à un certain point. Qu'il ait prononcé des paroles telles que : FAVORITISME et NEPOTISME, voilà qui dépasse, de loin, la limite de la tolérance, surtout si l'on examine de près le cas Gard.

Il nous revint toutefois, que M. Gard aurait déclaré à ses collègues que le compte rendu du « Confédéré » est manifestement inexact. Il s'est offert à le prouver par le texte de son discours.

Le « Nouvelliste » attend la publication de ce document et ses lecteurs sauront qui a travesti la vérité.

Monthey

A propos d'un compte rendu

L'aimable correspondant qui donne dans le « Nouvelliste » de dimanche un résumé de ma causerie à la jeunesse conservatrice sur le problème de l'impôt en général et du régime communal à titre subsidiaire, me fait dire certaines choses très drôles qui auront amusé les personnes initiées au mécanisme de la fiscalité. Ce menu était indigeste et l'assimilation ne fut pas parfaite. Le chroniqueur a confondu parfois ce qu'il était souhaitable d'introduire dans une nouvelle loi fiscale avec ce qu'il était possible d'ajouter ou de modifier à l'actuel règlement communal. Il semble ignorer qu'un Conseil communal ne peut pas modifier à sa guise les lois existantes. Tout en rendant hommage à sa bonne volonté, je le prie de traiter désormais avec plus de circonspection les sujets de ce genre qui exigent une rigoureuse exactitude.

E. Donnet.

Informations du Touring-Club

La Section Valaisanne du T.C.S. va se rendre à Vienne

Le 24 juin 1950, les membres de la Section valaisanne du T.C.S. se rendront à Vienne pour la course d'été. Cette année le Comité organise un voyage de 9 jours pour le prix dérisoire de Fr. 175.— avec le programme suivant :

24 juin : Départ libre des localités du Valais. Rendez-vous à Brigue, à 10 heures avec voitures automobiles. De là en auto jusqu'à Sargans en passant par les cols Furka et Oberalp. Arrivée à Coire à 17 heures (visite de la ville). Départ pour Sargans. Parcage des autos. Ensuite en train jusqu'à la frontière à Buchs. Départ de Buchs, à 22 heures 34.

25 juin : Petit déjeuner et déjeuner au wagon-restaurant. Arrivée à Vienne à 14 heures 45. Transfert à l'hôtel, dîner et logement.

26 juin : VIENNE. Tour de la ville en autocar dans la matinée, circuit du « ring » (cathédrale impériale, Académie des Beaux-Arts, Opéra, etc.), et du Gürtel. Après-midi à la disposition des participants, dîner et logement à l'hôtel.

28 juin : VIENNE. Matin à la disposition des participants. Après-midi excursion au Kahlenberg, Leopoldsberg, etc., d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la ville et sur les alentours.

29 juin : VIENNE. Tôt le matin, départ pour une excursion à Dürnstein et à la Wachau. Déjeuner en route. Dîner et logement à l'hôtel.

30 juin : Départ de Vienne à 0700 h. Arrivée à Salzbourg à 12 h. 20. Transfert à l'hôtel, déjeuner. Au cours de l'après-midi, tour de ville avec guide. Dîner et logement à l'hôtel.

1er juillet : Matin libre. Repas à l'hôtel. Après le dîner départ pour Buchs, Salzbourg, départ 20 heures 15.

2 juillet : Arrivée à Buchs à 05 h. 48. Petit déjeuner à Buchs. Retour à Sion par Sargans, Glaris, Klausen, Susten.

Ainsi qu'on le voit, ce programme est magnifique. Comme le prix n'est que de Fr. 175.—, il y aura affluence. Il importe donc de s'inscrire tout de suite auprès de l'Office du T.C.S. (Caisse d'Épargne du Valais, Sion), en versant un acompte de 50 francs au compte de chèques II c 1759. Les premiers inscrits seront certains de pouvoir y aller. Le délai d'inscription est fixé au plus tard jusqu'au 6 mai. Passé cette date aucune demande ne sera prise en considération. Le T.C.S. doit informer l'agence très rapidement et c'est pourquoi le Comité prie les membres de faire leur inscription au plus vite.

AUX JEUNES AGRICULTEURS ET AUX ANCIENS ELEVES DE CHATEAUNEUF

Les jeunes agriculteurs de 21 ans et plus désirant passer l'examen de capacité professionnelle en

Dernière heure

Bâle

LA CHASSE GARDEE ET LES IMPORTATIONS DE GIBIER

BALE, 1er mai. (Ag.)

L'Association suisse de la protection de la chasse qui a tenu son assemblée de délégués à Bâle sous la présidence de M. Gressly, de Soleure, a voté, par rapport aux importations de gibier, la résolution suivante : « De telles importations ne sont justifiées que si elles servent des buts de chasse. Du point de vue du chasseur proprement dit elles doivent être condamnées si de par les transports elles impliquent des souffrances pour les bêtes et qu'elles servent uniquement au repeuplement des terrains de chasse. »

APRES LA DISSOLUTION DU PARLEMENT BELGE

Que va faire le parti social-chrétien vis-à-vis du Roi ?

BRUXELLES, 1er mai. (UP.)

Le prince-régent Charles de Belgique a publié samedi un décret au terme duquel le Parlement belge est dissous.

On apprend que le parti social-chrétien, en comptant une majorité aux prochaines élections parlementaires, s'apprêterait à demander de nouveau le retour inconditionnel du roi Léopold. Un porte-parole du P.S.C. a annoncé que les sociaux-chrétiens ne se sentent plus liés par la proposition du roi de déléguer provisoirement ses pouvoirs au prince héritier Baudouin.

Cependant, d'une source proche de la famille royale, on a appris que le souverain, ayant pris connaissance de la nouvelle attitude du P.S.C., aurait menacé d'abdiquer, si le slogan « Léopold-ou-rien » était maintenu, car il ne consentirait jamais à être le roi d'un parti. Si les sociaux-chrétiens devaient sortir victorieux des élections et insistaient sur le retour inconditionnel du roi, Léopold III rentrerait pour quelque temps en Belgique, puis abdiquerait. Les cercles compétents pensent, toutefois, que le résultat des élections du 4 juin ne différera pas beaucoup de celui des élections précédentes.

DIVISION DANS LE CAMP LIBERAL

Le président du parti libéral, M. Roger Motz, n'a pas approuvé l'attitude des ministres libéraux qui ont refusé de demeurer dans le gouvernement de coalition, dont la présidence aurait dû être assumée par M. J. Duvieusart. Il a, par conséquent, démissionné dans la nuit de samedi à dimanche.

Par ailleurs, on apprend, d'une source bien informée, que quatre des huit ministres libéraux du Cabinet Eyskens n'ont pas été d'accord avec la décision du parti, qui a provoqué la dissolution du Parlement.

1951 sont invités à suivre un cours préparatoire qui sera organisé cette année sur le Domaine de l'École d'agriculture de Châteauneuf.

Le premier de ces cours aura lieu le 11 mai 1950, dès 8 heures, sous la conduite de deux agriculteurs en possession de la maîtrise agricole.

Nous insistons beaucoup auprès de la jeunesse agricole pour qu'elle profite de cette occasion d'élargir les connaissances professionnelles et comptons sur une forte participation à ce cours.

Office cantonal pour la formation agricole, Châteauneuf.

A public valaisan... Teinturerie Valaisanne...



Une heureuse innovation, les CFF. collaborant avec les automobilistes.

On a inauguré il y a quelque temps un garage ultra moderne dans la gare de Lausanne. La nouvelle construction au bas de l'Avenue de la Gare à Lausanne.

M. Adolphe van Glabekke, ministre de la Santé publique et l'un des membres libéraux du gouvernement, a déclaré que ce dernier n'a pas été consulté sur la question de la dissolution du Parlement. « Je voudrais savoir qui a signé le décret, a-t-il dit. Quant à moi, j'ai entendu la nouvelle à la Radio. J'ai alors tâché d'entrer en contact avec le premier ministre mais il était parti en Hollande. Une telle procédure n'a pas de précédent et semble inadmissible. »

Olten

Après un meurtre et un suicide

Le communiqué de police

OLTEN, 1er mai. — La police de Soleure a publié un communiqué détaillé au sujet du meurtre et du suicide d'Olten, dont nous retenons les points suivants :

Samedi, le gendarme Albert Nenninger avait arrêté le meurtrier Hans Greub, 27 ans, ouvrier de scierie, originaire de Wyssachen (Berne), accusé de plusieurs vols de lapins et l'avait interrogé au poste de police. Après avoir été transféré à la prison, il se révéla que Greub pourrait être l'auteur d'autres délits encore. Le policier vint le chercher à la prison et le soumit à un nouvel interrogatoire. Sur le chemin du retour et à proximité de la prison, le malfaiteur donna un coup au gendarme, enfourcha un vélo et prit la fuite. Supposant que Greub allait rentrer chez lui le policier le poursuivit jusque dans sa chambre. Greub avait forcé la porte au moyen d'un bec d'âne, étant donné qu'on lui avait enlevé ses clefs au moment de son arrestation. Ceci fait, il se changea. Sitôt après le gendarme se trouva en face de son homme. Une violente bagarre a pu éclater entre les deux antagonistes, au cours de laquelle Greub tira plusieurs coups de revolver, blessant grièvement le gendarme. Celui-ci ayant crié au secours, des locataires arrivèrent sur les lieux et tentèrent d'arrêter le meurtrier.

Toutefois, il leur échappa et, vêtu seulement d'une chemise, de pantalons et de souliers, il prit la fuite à vélo. Le policier fut transporté à l'hôpital où il ne tarda pas à succomber à ses blessures. La poursuite du meurtrier fut aussitôt organisée en collaboration avec la police argovienne. Les indications recueillies laissèrent supposer que le meurtrier avait dû prendre la fuite en direction d'Härkingen-Bollingen. Ce dernier ayant rencontré une connaissance, il lui fit part de l'incident survenu à Olten et voulut se procurer d'elle une robe. Celle-ci déclina cette demande et se réfugia à la maison. Sur ces entrefaites, toute la région fut mise sous surveillance.

A 21 h. 30, on apprit qu'en direction est de la station d'Egerkingen, un jeune homme avait mis fin à ses jours en se précipitant sous un train de marchandises. Les constatations légales permirent d'identifier le meurtrier Greub. Celui-ci avait déjà été condamné plusieurs fois pour vols.

Icogne

† M. MAURICE BAGNOUD, ANCIEN JUGE

A Icogne est décédé, avec des sentiments admirables de résignation chrétienne, à l'âge de 81 ans, M. Maurice Bagnoud, ancien juge.

C'était un homme de tempérament vif, qui garda jusqu'à ses derniers jours cette spontanéité qui rendait sa conversation si précieuse et agréable. On était frappé de son souci du travail achevé, de sa droiture d'esprit et de cœur ; mais ce qui, par-dessus tout, restera de lui, c'est son esprit de foi. On n'oubliera pas de si tôt à Icogne ce grand honnête homme qui chaque matin avait une visite pour son Dieu à la chapelle de son village.

A son épouse et à ses proches nos sincères condoléances.

Le gendarme Albert Nenninger, victime de son devoir, était au service de la police cantonale du canton de Soleure depuis 1920, avec toutefois une interruption de quatre ans. Il était affecté au poste de police d'Olten depuis 1940.

Cours de répétition 1950

du 8 au 27 mai

L'Administration du « Nouvelliste » informe le public valaisan qu'elle met à la disposition des militaires des

ABONNEMENTS SPECIAUX

pour toute la durée du C. R., au PRIX EXCEPTIONNEL de

Fr. 1.40

L'abonnement s'obtient en versant, dès aujourd'hui, ce montant au compte de chèques postaux du « Nouvelliste valaisan » II c 274, en indiquant très lisiblement au verso du coupon : nom, prénom et incorporation exacte.

Ceux qui ne feraient ce versement par C.C.P. qu'à la fin de la semaine sont priés de nous en avvertir par carte postale.

Le règlement éventuel de cet abonnement sous forme de timbres sera également accepté exceptionnellement.

L'Administration.



Madame David MAYE ;
Monsieur Simon MAYE ;
Mademoiselle Geneviève MAYE ;
Monsieur DONAT-MAYE et ses enfants ;
Monsieur et Madame Denis MAYE et leurs enfants ;

Madame Marc MAYE, et les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur David MAYE

leur très cher et bien-aimé mari, papa, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé dans sa 63e année, muni des Sacrements de l'Eglise, après une douloureuse maladie.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 3 mai 1950, à 10 heures, à Chamoson.

Monsieur le Dr Joseph de KALBERMATTEN-de WERRA ;
Monsieur le Dr Victor de KALBERMATTEN, Messieurs Joseph-Marie et Bruno de KALBERMATTEN, ingénieurs ;
Mademoiselle Céline de KALBERMATTEN, à Monthey,

ont le chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Alphonse LUIB

née Delphine de WERRA

leur belle sœur et tante, pieusement décédée le 23 avril 1950 à San Remo, après une courte maladie, à l'âge de 66 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le jeudi 4 mai 1950, à 10 heures.

Départ du Crochetan.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Comité de la Cave de producteurs de vins du district de Conthey a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur David MAYE

Membre du comité

survenu à Chamoson le 30 avril 1950.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Profondément touchés de tous les témoignages des sympathies reçus lors de leur cruelle épreuve et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Monsieur et Madame Charles de WERRA
Dr Meinrad de WERRA

expriment leur gratitude émue à toutes les personnes, amis et connaissances qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à leur immense douleur. Un merci tout particulier à Messieurs les Professeurs et Docteurs pour les soins dévoués prodigués à leur jeune confrère, sans oublier toute la sympathie témoignée par les nombreux malades.
Lausanne et Saint-Maurice, avril 1950.